

# QUORUM

Mars 2022  
Volume 47, numéro 1

La référence du monde municipal

## LE NOUVEAU CA DE LA FQM - JACQUES DEMERS RÉÉLU

DOSSIER  
DÉVELOPPEMENT  
DES RÉGIONS

NOS RÉGIONS EN ACTION  
PÉNURIE DE LOGEMENT -  
DES SOLUTIONS RÉGIONALES



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS





# LE SERVICE EN RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN

Notre équipe de professionnels  
peut vous aider en matière de :

- ▶ Recrutement
- ▶ Gestion des employés ou situations problématiques
- ▶ Analyse de climat de travail
- ▶ Gestion des relations du travail
- ▶ Rédaction de contrats de travail, politiques de conditions de travail, etc.
- ▶ Rémunération
- ▶ Équité salariale
- ▶ Interprétation et négociation d'une convention collective

N'hésitez pas à faire appel à nous en composant le **1 866 951-3343** ou par courriel à [rhrt@fqm.ca](mailto:rhrt@fqm.ca).



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

*porte-parole*  
DES RÉGIONS



#### Direction de l'édition

Diane Aertgeets

#### Direction artistique et graphisme

Véronique Bolduc, Bolduc création

#### Révision et coordination

Laurie D. Chouinard

Ashley Loignon

Stéphanie Roy

#### Rédaction

Shirley Bishop

Caroline Lelièvre

Francis Martel

Nathalie St-Pierre

#### Impression

Deschamps impression

#### Publicité

Carolyne Turgeon

#### N° d'enregistrement

TPS : R108150103 TVQ : 1006271932

#### Dépôts légaux

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

#### Distribution

9 000 exemplaires

#### Fédération québécoise

##### des municipalités

1134, Grande Allée Ouest

Bureau RC 01

Québec (Québec) G1S 1E5

Téléphone : 418 651-3343 • 1 866 951-3343

Télécopieur : 418 651-1127

Courriel : info@fqm.ca

Site Web : www.fqm.ca

#### Vos idées, vos commentaires

communications@fqm.ca

#### Changement d'adresse

communications@fqm.ca

#### Crédit photo de la page couverture

Samuel Tessier, photographe

#### Poste publication : 40051338

Dans le présent document, lorsque c'est le cas, le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne les femmes autant que les hommes.

La reproduction partielle ou totale des textes paraissant dans QUORUM est autorisée à la condition d'en indiquer la source.

## MOT DU PRÉSIDENT ..... 5

### ACTUALITÉ

La FQM renouvelle la composition de ses instances .....	6
L'année 2022 sera bien remplie pour le trio de tête du comité exécutif .....	8
Conseil d'administration de la FQM 2022-2026 .....	10
Énergie éolienne – Un gain majeur pour les communautés locales et régionales .....	12
Le regroupement des communautés forestières – Un comité d'action pour une participation des municipalités à la gestion du territoire forestier .....	14
Accueillir en français – Déposez vos demandes dès maintenant .....	16
Prix Ulrick-Chérubin – Mises en candidature jusqu'au 25 mars .....	21
Retour sur la 2 <sup>e</sup> Journée expertise jeunesse – Attractivité des territoires et participation citoyenne .....	22

### LES CHRONIQUES

Gouvernance municipale .....	18
Relations du travail et éthique .....	20
Services FQM – Ressources humaines et relations du travail .....	23
Développement local et régional .....	24
SAM .....	26
Assurance .....	50

### PARTENAIRE D'AFFAIRES

Énergère – La technologie DEL : une solution énergétique et environnementale .....	28
--	----

### DOSSIER – DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

Réseau cellulaire : cartographier ses besoins .....	30
Municipalité et relève entrepreneuriale – Préserver un attrait touristique d'envergure .....	32
Rassembler les gens autour d'une montagne .....	34
Soutenir les entreprises dans la gestion des RH .....	36
L'agriculture pour revaloriser un terrain en zone industrielle .....	37
Encourager la relève en agriculture .....	38
Le rôle des élus-es municipaux à l'étude .....	40

### GESTION DES ACTIFS

« Un exercice exigeant, mais nécessaire et très utile. » .....	42
--	----

### PROFIL D'ENTREPRISE

Aquatech – Gestionnaire de vos infrastructures d'eau .....	44
--	----

### NOS RÉGIONS EN ACTION

Pénurie de logements – Des solutions régionales à un problème panquébécois .....	45
--	----

### FORMATION .....

53





Offre de formation

Référence  
en gestion municipale

# L'ADMQ

présente pour la relève

Pour former adéquatement votre relève, selon les spécificités importantes de la fonction, vous pouvez compter sur l'ADMQ, qui propose des formations adaptées.

Au total, **12**

cours en ligne sont disponibles, dont

**6** menant à la certification de **Directeur municipal agréé (DMA)**.



Une certification qui assure des connaissances importantes et nécessaires pour les directeurs généraux, les greffiers et les trésoriers.

En collaboration avec:



Notre association offre gratuitement à ses membres



La formation ABC/DG introduction pour les directeurs généraux et greffiers-trésoriers ayant entre zéro et trois ans d'expérience.

En collaboration avec:



Pour un plan de relève en formation dans votre municipalité, communiquez avec notre équipe expérimentée. Elle saura vous accompagner.



Association des directeurs municipaux du Québec  
Tél.: 418 647-4518 | formation@adm.qc.ca | adm.qc.ca



## UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR LA FQM



### CHERS/CHÈRES COLLÈGUES

L'année 2022 représente le début d'un nouveau cycle pour la Fédération québécoise des municipalités (FQM). En effet, nous avons procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration où plusieurs nouveaux visages ont fait leur apparition. Je tiens d'ailleurs à vous remercier pour la confiance que vous me témoignez à titre de président. Il s'agit d'une belle reconnaissance du travail effectué. Tout au long de mon premier mandat, j'ai eu la chance de pouvoir compter sur vous pour m'aider à faire avancer les dossiers qui touchent nos régions. En cette année électorale, votre aide sera d'autant plus importante pour faire connaître nos demandes à titre de porte-parole des régions.

Maintenant que nous sommes en voie de régler le dossier d'Internet haut débit, notre priorité est de travailler au déploiement du réseau cellulaire sur l'ensemble du territoire. Lors de notre rencontre prébudgétaire avec le ministre des Finances, M. Éric Girard, qui a eu lieu au début de février, nous avons demandé qu'une aide financière soit mise à la disposition des MRC du Québec pour faire la cartographie de la couverture cellulaire sur leurs territoires. Ensuite, nous avons proposé que soit mis sur pied un programme conjoint entre les gouvernements du Québec et du Canada afin de déployer rapidement la technologie cellulaire de pointe, incluant la technologie 5G, dans toutes les régions du Québec.

#### **Pénurie de main-d'œuvre**

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont durement touchées par la pénurie de main-d'œuvre, ce qui vient freiner le développement économique de plusieurs régions. Pour pallier ce problème, les entreprises ont de plus en plus recours à l'automatisation et à la robotisation. En ce sens, nous avons souligné à M. Girard qu'un budget pourrait être prévu pour accompagner les entreprises à travers l'automatisation de leurs processus afin d'accroître leur productivité.

#### **Crise du logement**

Devant l'ampleur de la crise du logement qui sévit dans plusieurs régions du Québec, l'enveloppe de 200 M\$ qui accompagne le nouveau Programme d'habitation abordable Québec de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, est plus que bienvenue. La FQM réclame toutefois une somme additionnelle d'au moins 100 M\$ afin de se doter collectivement des moyens et de l'agilité nécessaires pour répondre aux nombreux besoins en matière de logements abordables.

Enfin, vous aurez l'occasion d'entendre les chefs des différents partis politiques au cours des prochains mois puisque nous les inviterons à venir s'exprimer au sein de nos instances. Je pense notamment à l'Assemblée des MRC qui aura lieu à la fin mai ainsi qu'à notre Congrès annuel qui se déroulera à Montréal en septembre prochain.

N'oubliez pas qu'avec ses plus de 1000 membres, la Fédération possède un formidable rapport de force qui nous permet de nous faire entendre auprès des instances gouvernementales. Cette force du nombre est au service de toutes les régions du Québec.

Bonne lecture!

*Jacques Demers*

**Jacques Demers**

Maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog



# LA FQM RENOUVELLE LA COMPOSITION DE SES INSTANCES

Les élections municipales de novembre dernier signifiaient le début du processus de renouvellement des différentes instances de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). En effet, les 47 postes d'administrateurs du conseil d'administration ont fait l'objet d'une élection dont les résultats ont été dévoilés le lundi 24 janvier dernier. La semaine suivante, le nouveau conseil s'est réuni avec la tâche d'élire les membres du comité exécutif ainsi que les présidents des sept commissions permanentes. Voici un résumé de cet important chapitre dans la vie démocratique de l'organisation.

## DE NOUVEAUX VISAGES

Plusieurs candidats étaient sur les rangs pour occuper les postes d'administrateurs en provenance des quatre coins du Québec. Ainsi, les maires et préfets membres de la FQM de chacune des régions avaient la responsabilité d'élire leurs représentants pour un mandat de quatre ans.

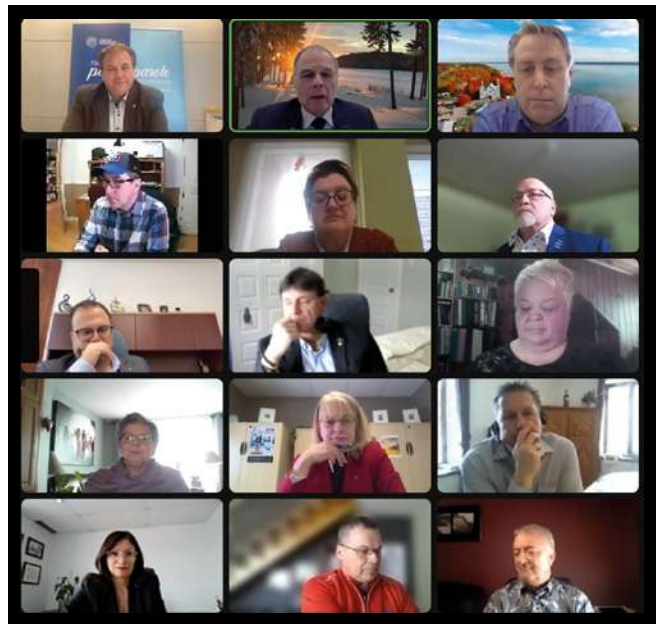
« Au nom de la FQM, j'aimerais féliciter et remercier l'ensemble des candidates et candidats pour leur engagement. Je suis convaincu que la nouvelle équipe en place nous permettra de poursuivre efficacement notre rôle de porte-parole des régions », a souligné M. Jacques Demers, président de la FQM, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog.

Pour connaître la liste complète des administrateurs de la FQM, rendez-vous aux pages 10 et 11.

## JACQUES DEMERS RÉÉLU

Le président sortant de la FQM, M. Demers, a été réélu à l'unanimité pour un second mandat lors de la rencontre du nouveau CA qui s'est tenue virtuellement le jeudi 27 janvier dernier.

« Je remercie mes collègues pour la confiance qu'ils me témoignent à nouveau. Il s'agit d'une belle reconnaissance envers le travail accompli dans mon premier



mandat. Au cours des quatre dernières années, la FQM a connu une croissance phénoménale en s'imposant comme l'incontournable porte-parole des régions. Avec l'aide de mes collègues du comité exécutif et du conseil d'administration, j'ai l'intention de poursuivre dans cette voie pour relever les nombreux défis qui occupent le monde municipal », a-t-il réagi à sa nomination.

De son côté, après un mandat comme 2<sup>e</sup> vice-président de la FQM, le maire des Îles-de-la-Madeleine et président de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine a été élu à l'unanimité à titre de 1<sup>er</sup> vice-président du comité exécutif.

« Je suis très heureux de la confiance témoignée par mes collègues. C'est une grande fierté pour moi, car la FQM est une grande famille qui travaille pour le développement de toutes les régions du Québec. Ensemble, nous sommes la voix et les bras des régions », s'est-il réjoui.

La mairesse de Saint-Félix-de-Valois, M<sup>me</sup> Audrey Boisjoly, a fait son entrée au sein du comité exécutif en étant élue, également à l'unanimité, à titre de 2<sup>e</sup> vice-présidente.

« C'est un honneur pour moi d'être nommée à ce poste par mes collègues. Me présenter au comité exécutif représentait une suite logique dans mon parcours. La présence de trois femmes apporte une belle diversité autour de la table. Pour moi, la FQM est le meilleur véhicule pour représenter les enjeux des régions auprès du gouvernement et je suis fière de pouvoir y participer activement », a-t-elle mentionné.

Les administrateurs suivants complètent le comité exécutif :

- M<sup>me</sup> Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue;
- M<sup>me</sup> Chantal Lamarche, préfète de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau;
- M. Luc Simard, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine;
- M. Guy Saint-Pierre, maire de Manseau;
- M. Louis-Georges Simard, maire de Rivière-Ouelle et représentant des Municipalités assurées.

### DES COMMISSIONS REVAMPÉES

Une des missions premières de la FQM est d'utiliser le rapport de force que lui procure ses plus de 1000 membres pour défendre les intérêts des régions sur plusieurs fronts politiques. En ce sens, les commissions permanentes jouent un rôle central pour guider les prises de position de l'organisation. Afin de rendre ces instances encore plus efficaces, elles ont été revampées avant l'élection des nouveaux présidents de commission qui ont été élus lors du dernier CA. En voici un aperçu.

### COMMISSION PERMANENTE DU TERRITOIRE

Cette commission est au cœur des travaux de la Fédération sur l'aménagement du territoire et de son utilisation durable. Le projet de politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire et les dossiers des affaires municipales, de l'agriculture, des transports et de l'environnement y sont notamment traités.

**Président :** M. Réal Turgeon, maire de Saint-Isidore.

**Vice-présidente :** M<sup>me</sup> Louise Arpin, mairesse de La Présentation.

### COMMISSION PERMANENTE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

La gestion de nos vastes territoires concerne nos élus-es, et nos économies locales s'appuient en bonne partie sur l'utilisation durable des ressources qu'on y retrouve. Les projets énergétiques (éolien, hydrauliques, etc.) associant les communautés sont aussi au cœur des préoccupations de cette commission.

**Président :** M. Michel Lagacé, maire de Saint-Cyprien et préfet de la MRC de Rivière-du-Loup.

**Vice-président :** M. Guy Bernatchez, préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie.

### COMMISSION PERMANENTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les dossiers environnementaux figurent parmi les principales préoccupations des membres de la Fédération. Les impacts des changements climatiques et les moyens pour les contrer font l'objet d'intenses discussions. Cette commission analyse l'ensemble de ces questions et aborde les nombreux projets de loi et de règlements préparés par le ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques.

**Président :** M. Scott Pearce, maire du Canton de Gore et préfet de la MRC d'Argenteuil.

**Vice-président :** M. Martin Dulac, maire de McMasterville.

### COMMISSION PERMANENTE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL, ET DE LA DÉMOCRATIE

Cette commission abordera les importantes questions du développement social, des services communautaires et de l'habitation dans nos communautés. Elle a comme objectif la préparation d'une nouvelle approche en ces matières telle que décidée par les membres lors du Congrès de septembre 2021. Les dossiers de la culture et du patrimoine y sont également traités.

**Présidente :** M<sup>me</sup> Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue.

**Vice-président :** M. Raymond Noël, maire de Saint-Célestin.

### COMMISSION PERMANENTE DE L'ÉCONOMIE, DE LA MAIN-D'ŒUVRE, DE L'IMMIGRATION ET DE LA FISCALITÉ

Le développement des régions est au cœur des travaux de cette commission. Les politiques budgétaires du gouvernement, la main-d'œuvre, l'immigration et les défis économiques de nos régions y sont discutés afin de proposer les meilleures idées pour assurer l'avenir de nos communautés.

**Président :** M. Patrick Massé, préfet de la MRC de Montcalm.

**Vice-président :** M. Francis St-Pierre, maire de Saint-Anaclet-de-Lessard et préfet de la MRC Rimouski-Neigette.

### COMMISSION PERMANENTE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET PUBLIQUE

L'évolution rapide de nos services policiers ou encore celle de nos services de sécurité civile qui doivent faire face, par exemple, aux problèmes posés par les changements climatiques, oblige les régions à relever de nouveaux défis. Cette commission contribue à définir des politiques et des prises de position dans ces volets importants de l'organisation de nos communautés.

**Président :** M. Steven Larose, maire de Montcalm.

**Vice-président :** M. Patrick Bousez, maire de Rivière-Beaudette et préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

### COMMISSION PERMANENTE DES ENJEUX URBAINS

Les municipalités assumant un rôle déterminant de leur MRC, possédant des infrastructures urbaines et dont la population est en croissance ont des enjeux particuliers. Être membre d'une communauté métropolitaine présente également son lot de défis. Cette commission a pour mandat d'aborder les questions propres à ces communautés.

**Président :** M. Antoine Tardif, maire de Victoriaville.

**Vice-président :** M. Pierre Renaud, maire de Beaupré. ■



# L'ANNÉE 2022 SERA BIEN REMPLIE POUR LE TRIO DE TÊTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

L'année 2022 sonne comme un nouveau cycle politique au sein de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), alors que ses instances ont été renouvelées dans la foulée du scrutin municipal de novembre dernier. D'autant plus qu'à l'automne prochain, les électeurs seront appelés aux urnes pour élire le prochain gouvernement du Québec. Ce sera l'occasion pour la Fédération de faire connaître ses priorités pour le monde municipal. Coup d'œil sur les travaux qui attendent le président et ses deux vice-présidents.

« L'année 2022 sera une grosse année pour la FQM parce que nous sommes en année électorale provinciale. Il s'agit toujours d'un bon moment pour faire valoir nos priorités. Il y a quatre ans, nous avons martelé l'importance d'Internet haute vitesse et on voit que nos représentations ont porté fruit puisque ce dossier est en voie de se régler. En cette période électorale, une de nos plus grandes priorités sera de lancer une offensive pour convaincre l'ensemble des candidats aux prochaines élections de l'importance de déployer le réseau cellulaire sur l'ensemble du territoire. Il s'agit d'une question de développement régional et de sécurité », a soutenu Jacques Demers, président de la FQM, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog.

Par ailleurs, la FQM travaille à l'élaboration d'une plateforme électorale conçue par les régions et dont les priorités seront identifiées à travers ses différentes instances, telles que ses commissions permanentes et son conseil



M. Jacques Demers, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC Memphrémagog



M. Jonathan Lapierre, maire des Îles-de-la-Madeleine et président de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine



M<sup>me</sup> Audrey Boisjoly, mairesse de Saint-Félix-de-Valois

d'administration. L'adoption de la version finale de la plateforme se fera lors du conseil d'administration qui sera tenu après l'Assemblée des MRC prévue à la fin de mai.

Parmi les dossiers qui seront défendus par le président, notons :

- Le transfert de 5 000 emplois en région;
- L'immigration en région;
- La pénurie de main-d'œuvre.

## LE TRANSPORT AÉRIEN RÉGIONAL

Le transport aérien régional a été durement touché par la pandémie, privant du même coup nos régions d'une desserte aérienne adéquate. Le maire des Îles-de-la-Madeleine et nouvellement 1<sup>er</sup> vice-président de la FQM, Jonathan Lapierre, a fait de ce dossier un cheval de bataille.

« Nous entrons dans l'ère post-pandémique et il est maintenant venu le temps d'innover et de déployer un réseau de transport aérien régional qui répond véritablement aux besoins de toutes les régions du Québec. En ce sens, la FQM est convaincue que le modèle à mettre en place doit reposer d'abord sur les transporteurs régionaux québécois existants qui, ensemble, présentent une grande capacité d'adaptation aux besoins ainsi que la souplesse opérationnelle requise », a-t-il exprimé à ce sujet.

## UNE INFLUENCE COMPLÉMENTAIRE

La mairesse de Sainte-Félix-de-Valois, Audrey Boisjoly, a été élue à titre de 2<sup>e</sup> vice-présidente de la FQM. Celle qui a été auparavant présidente du Comité femmes et politiques de la Fédération y voit une occasion de faire avancer des dossiers qui lui tiennent particulièrement à cœur.

« Je crois que ma présence en tant que jeune femme au sein du comité exécutif permettra d'apporter un regard complémentaire sur les enjeux qui touchent le monde municipal. D'ailleurs, j'ai l'intention de m'intéresser à tout ce qui touche au développement social, le développement des petites communautés et l'aménagement du territoire. Aussi, avec l'augmentation des coûts et la crise du logement, l'accessibilité aux logements fera partie des priorités que j'entends porter au sein de la FQM », a précisé M<sup>me</sup> Boisjoly. ■





Photo : Hugo Dufour Productions

# LES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES : DES INCONTOURNABLES SUR VOTRE TERRITOIRE

L'aménagement de nos territoires fait présentement l'objet d'une importante réflexion, et c'est tant mieux! Les débats entourant le projet de politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire témoignent d'une réelle prise de conscience quant à l'importance d'une planification et d'une prise de décision éclairées pour la conservation des milieux naturels.

Les municipalités locales et régionales sont au cœur des décisions à prendre, et ce sont des acteurs de premier plan pour assurer la réussite des planifications territoriales.

## QUALITÉ DE VIE ET SERVICES RENDUS À LA SOCIÉTÉ

Il ne fait plus de doute que les milieux humides et hydriques contribuent significativement à la conservation de la biodiversité régionale. Ils sont souvent les derniers milieux d'intérêt écologique qu'on retrouve dans nos quartiers ou en périphérie de ceux-ci.

Ces espaces naturels sont essentiels au maintien de la qualité de notre environnement et de notre qualité de vie. Malheureusement, on en compte de moins en moins dans les territoires aménagés, et leur situation est critique, particulièrement dans le sud du Québec. Ils sont menacés, tout autant que perturbés par nos façons d'occuper et de développer le territoire.

Leur maintien dans nos paysages est l'une des meilleures options pour soutenir l'adaptation à long terme de nos collectivités face aux bouleversements engendrés par les changements climatiques.

Les milieux humides et hydriques sont des écosystèmes variés aux multiples fonctions écologiques. Selon le type de milieu, ils peuvent permettre, entre autres, le réapprovisionnement des nappes phréatiques et le maintien du débit des cours d'eau pendant les périodes de sécheresse, des services qui sont d'une importance capitale pour toute municipalité. Fait intéressant, plusieurs des services écologiques rendus par ces milieux ont également une valeur économique importante. Pensons seulement à l'impact qu'ils peuvent avoir pour réduire l'érosion des berges ou atténuer les crues, lors d'inondations. Face à ce type d'événements climatiques, les milieux humides et hydriques peuvent faire une réelle différence en permettant aux municipalités touchées d'économiser des sommes considérables.

## PLANS RÉGIONAUX DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Des plans régionaux des milieux humides et hydriques sont présentement en cours d'élaboration par les MRC et les municipalités exerçant des compétences de MRC. Ils leur permettront de mieux tenir compte de la présence des milieux humides et hydriques dans le développement de leur territoire, mais également de mieux planifier les actions nécessaires pour en assurer la conservation. À terme, ils contribueront à atténuer certaines problématiques environnementales régionales et à mieux coordonner les actions de tous.

Ils sont réalisés de concert, avec la collaboration et l'expertise des acteurs du milieu et des MRC qui partagent un même bassin versant. Cette approche contribuera à une meilleure gestion intégrée de l'eau. Les projets de plan régional doivent être déposés au plus tard le 16 juin 2022.

## L'IMPORTANCE DE CES PLANS ET L'ACTUALITÉ

Ces plans régionaux sont avant tout des documents de réflexion et de planification visant à soutenir les décisions de conservation des milieux humides et hydriques d'intérêt, tout en favorisant un aménagement durable et structurant. Bien que ces plans ne soient pas un véhicule légal opposable au citoyen (comme l'est un règlement municipal ou provincial), les actions et les mesures qui y sont prévues doivent être réfléchies de façon à ce que les MRC puissent assurer une compatibilité entre leur schéma d'aménagement et de développement (SAD) et leur plan régional. Leur élaboration est l'occasion pour les MRC de poser un bon diagnostic et de réfléchir aux décisions à prendre et aux actions à réaliser.

Ils pourront également constituer un point de départ pour plusieurs municipalités qui veulent adopter une perspective plus environnementale, notamment en posant des actions concrètes permettant la conservation des milieux humides et hydriques de leur territoire.

Consultez la page [Québec.ca/conservation-milieux-humides-hydriques](https://quebec.ca/conservation-milieux-humides-hydriques) pour en savoir plus sur ces milieux et sur les actions mises en œuvre par le gouvernement du Québec pour assurer leur conservation.

**BAS-SAINT-LAURENT**



**M. Bertin Denis**, préfet de la MRC des Basques



**M. Michel Lagaré**, maire de Saint-Cyprien et préfet de la MRC de Rivière-du-Loup



**M. Bruno Paradis**, maire de Price et préfet de la MRC de La Mitis



**M. Francis St-Pierre**, maire de Saint-Anaclet-de-Lessard et préfet de la MRC Rimouski-Neigette

**CAPITALE-NATIONALE**



**M. Pierre Lefrançois**, maire de L'Ange-Gardien et préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré

**ESTRIE**



**M. Jacques Demers**, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog



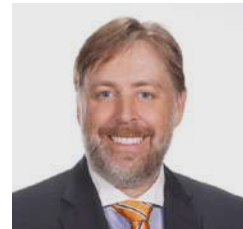
**M. Daniel Gendron**, maire de Nantes



**M. Robert G. Roy**, préfet de la MRC du Haut-Saint-François



**M. Paul Sarrazin**, maire de Sainte-Cécile-de-Milton et préfet de la MRC de La Haute-Yamaska



**M. Michel Blackburn**, maire de Cap-Santé

**LAURENTIDES**



**M. André Genest**, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut



**M. Steven Larose**, maire de Montcalm



**M. Pascal Quevillon**, maire d'Oka

**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**



**M. Jaclin Bégin**, maire de Sainte-Germaine-Boulé et préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest



**M<sup>me</sup> Claire Bolduc**, préfète de la MRC de Témiscamingue

**CENTRE-DU-QUÉBEC**



**M<sup>me</sup> Line Fréchette**, mairesse de Saint-Majorique-de-Grantham



**M. Raymond Noël**, maire de Saint-Célestin



**M. Guy St-Pierre**, maire de Manseau

**LANAUDIÈRE**



**M<sup>me</sup> Audrey Boisjoly**, mairesse de Saint-Félix-de-Valois



**M. Patrick Massé**, préfet de la MRC de Montcalm

**GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

**GASPÉSIE**



**M. Guy Bernatchez**, préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie

**GASPÉSIE**



**M<sup>me</sup> Delisca Ritchie-Roussy**, mairesse de Murdochville

**ÎLES-DE-LA-MADELEINE**



**M. Jonathan Lapierre**, maire des Îles-de-la-Madeleine et président de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

**SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN**



**M. Gérald Savard**, maire de Bégin et préfet de la MRC Le Fjord-du-Saguenay



**M. Luc Simard**, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine



**CHAUDIÈRE-APPALACHES**



**OUTAOUAIS**



**MONTÉRÉGIE**



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FQM**  
2022 - 2026



# ÉNERGIE ÉOLIENNE

## UN GAIN MAJEUR POUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES ET RÉGIONALES

La Régie de l'énergie se rend aux arguments de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et tranche en faveur des municipalités locales et régionales. Dans une décision rendue le 23 décembre 2021, le tribunal administratif de régulation est d'avis qu'un seuil de 50 % de participation du milieu local suffit aux fins d'atteindre les objectifs du Règlement sur le bloc de 300 MW et du décret.

La FQM salue cette décision gagnée d'un travail acharné afin d'assurer une participation des communautés à l'actionnariat et aux bénéfices générés par la production énergétique sur leur territoire. La Régie répond ainsi aux arguments qu'a fait valoir l'organisation à l'égard de la proposition de grille de pondération des critères d'évaluation des soumissions pour l'appel d'offres de 300 MW d'énergie éolienne lancée par Hydro-Québec à l'automne 2021.

La FQM demandait que des modifications soient apportées à la grille de pondération proposée par Hydro-Québec, afin d'encourager la participation et l'inclusion du milieu local dans les projets de production d'énergie éolienne, de mener à une communauté d'intérêts entre ceux des intervenants du milieu local et du milieu privé et d'améliorer la compétitivité au niveau des prix des projets incluant le milieu local.

### UNE DÉCISION DÉTERMINANTE

Dans sa décision, la Régie se prononce sur la demande d'approbation des grilles de pondération des critères d'évaluation des soumissions pour les appels d'offres de 480 MW d'énergie renouvelable et de 300 MW d'énergie éolienne. Elle modifie l'un des critères d'évaluation de façon à ce qu'un maximum de points soit attribué dès que la participation du milieu atteint le seuil de 50 %.

« Les critères de la grille de pondération proposée par Hydro-Québec, et amendée par la Régie, font en sorte qu'il y a un bon écart entre les promoteurs qui accepteront de participer à 50 % avec les communautés et ceux qui ne le feront pas », explique le consultant en développement de projet en énergie renouvelable qui a aussi dirigé l'Alliance de l'Est pendant plus de 6 ans, M. Gilbert Scantland.



« Une participation des communautés locales et régionales à 50 % assure de meilleurs projets et de plus grands bénéfices pour l'ensemble des partenaires, poursuit-il. Un tel partenariat permet notamment d'aller sur le marché privé pour aller chercher des ententes avec les producteurs ou les turbineurs qui vont être les plus avantageuses pour l'ensemble des partenaires. C'est une formule gagnant-gagnant. »

Actuellement, au Québec, près de 70 communautés hébergent un parc éolien sur leur territoire. Cependant, peu de communautés détiennent des participations effectives dans ces parcs. Sur près de 4 000 MW d'énergie éolienne qui ont fait l'objet des 4 appels d'offres d'Hydro-Québec depuis 2003, les communautés n'ont eu accès qu'à 700 MW (250 MW en 2009 et 450 MW en 2013). Ces 300 nouveaux MW sont une occasion de rééquilibrer la participation des communautés au développement de projets énergétiques et de contribuer à l'essor de leur milieu.

### METTRE EN VALEUR L'EXPERTISE DÉVELOPPÉE

Fort de l'expérience acquise lors de ces appels d'offres, le monde municipal est aujourd'hui en mesure de participer activement et financièrement à la mise en place de nouveaux parcs éoliens et au renouvellement des contrats en cours.

L'Alliance de l'Est l'a particulièrement bien démontré à l'occasion du dernier appel d'offres d'Hydro-Québec en s'associant en parité avec les producteurs privés pour déposer des projets situés sur leur territoire. Grâce à cette initiative inédite et innovatrice, les municipalités de l'Est sont aujourd'hui copropriétaires de 300 MW d'énergie éolienne. Cet investissement de 60 M\$ rapporte annuellement plus de 15 M\$ aux communautés des régions concernées, des sommes qui contribuent à rendre ces communautés plus attractives et concourent à leur vitalité économique.



### FIN DES APPELS D'OFFRES : 21 JUILLET 2022

Les promoteurs intéressés doivent s'inscrire à l'appel d'offres avant le 16 mars 2022. La date limite pour le dépôt des soumissions est le 21 juillet 2022. Les projets devront être mis en service avant le 1<sup>er</sup> décembre 2026.

Les appels d'offres seront conduits par les promoteurs privés. Les projets sont déjà connus. Les régions de l'Est du Québec sont les principales visées. Le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord, le Lac-Saint-Jean, la Côte-de-Beaupré et Charlevoix possèdent un vaste potentiel de développement.

Les promoteurs ont déjà des projets en développement. La plupart d'entre eux sont connus dans les milieux. « L'important pour les communautés maintenant, c'est d'inciter le promoteur à travailler avec elles pour signer une entente de participation qui va leur permettre de fixer les paramètres autour desquels la communauté va accepter de participer au projet, explique M. Scantland. La communauté doit accepter le projet sur son territoire. Si elle ne trouve pas satisfaction dans sa relation avec le promoteur, elle a toujours la possibilité de dire non. Elle a un énorme pouvoir de négociation. »

L'un des principaux avantages de ce partenariat est de prolonger les effets économiques sur la communauté et d'en retirer les bénéfices pendant 20 ou 30 ans. Les communautés doivent donc profiter de cette situation pour s'outiller afin d'être en mesure de tirer les meilleurs bénéfices de l'installation des parcs éoliens sur leur territoire.

### DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ÉOLIENNE : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES MEMBRES DE LA FQM

Afin d'aider les municipalités, la FQM offrira un service d'accompagnement et un soutien aux municipalités qui entreprendront ces démarches. Ce nouveau service offrira un appui par le biais de ressources techniques compétentes, neutres et indépendantes qui guideront les acteurs municipaux tout au long du processus. Cet accompagnement personnalisé permettra aux municipalités d'accroître leur autonomie et leurs compétences.

Les différents acteurs de la filière éolienne sont à l'œuvre depuis des mois sur ces projets. Pour rattraper le temps perdu, les municipalités devront acquérir rapidement une expertise pointue. Afin de combler ces besoins, la FQM créera une trousse de démarrage contenant une liste de ressources spécialisées disponibles, d'éléments essentiels à connaître et de pièges à éviter pour chacune des étapes charnières.

De plus, la Fédération élaborera une entente-cadre qui sera discutée avec les principaux promoteurs pour éviter aux municipalités d'être désavantagées lors de négociations spécifiques à un projet. En tant que représentante du monde municipal, elle pourra ainsi rassembler tout le monde et faire les premiers pas auprès des communautés autochtones.

L'offre de ce service par la FQM aux municipalités assurera une participation pleine et entière des communautés dans les appels d'offres à venir et concrétisera la volonté gouvernementale de maximiser les retombées économiques de la filière éolienne dans toutes les communautés du Québec. ■

## Avantages pensés pour vous

**Rabais exclusif sur chaque assurance auto, habitation ou véhicule de loisirs parce que vous êtes membre de la FQM**

**Économisez en regroupant vos assurances**

**Protections Réclamations pardonnées : évitez les hausses de prix causées par 1 ou même 2 réclamations auto ou habitation**

**Demandez une soumission maintenant!**  
**beneva.ca/fqm | 1 800 322-9226**

**beneva**



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

Beneva désigne La Capitale assurances générales inc. en sa qualité d'assureur. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent.  
© 2022 Beneva. Tous droits réservés. <sup>MD</sup> Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce déposées et utilisées sous licence.



# LE REGROUPEMENT DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES

## UN COMITÉ D'ACTION POUR UNE PARTICIPATION DES MUNICIPALITÉS À LA GESTION DU TERRITOIRE FORESTIER

Les activités découlant de la forêt occupent une place importante dans la vitalité de nos régions, générant plusieurs dizaines de milliers d'emplois directs. Elles représentent d'ailleurs la principale activité manufacturière pour plus de 200 municipalités québécoises.

### UN PEU D'HISTOIRE

C'est en 2016, alors que se dessinait un nouveau conflit avec les États-Unis sur le bois d'œuvre et toute l'incertitude qui s'emparait des communautés forestières, que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a procédé à la création du Regroupement des communautés forestières. Ce comité est depuis lors, responsable de détailler le discours de la FQM quant à la forêt et a comme mandat de traiter spécifiquement et en profondeur de ces enjeux importants pour plusieurs centaines de municipalités.

### LE FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES

Repenser notre approche de la forêt au sein de nos municipalités; c'est dans cette optique qu'est né le 1<sup>er</sup> Forum des communautés forestières.

Initiateur de cet événement, le Regroupement des communautés forestières souhaitait profiter de l'occasion pour mettre en place une première déclaration

commune qui constituerait un véritable engagement pour le développement des économies de la forêt. Signée par quatorze organisations, elle se décline sous quatre axes d'intervention :

- Conserver et favoriser l'industrie forestière;
- Intégrer davantage de bois dans les projets municipaux d'énergie et de construction;
- Aménager la forêt pour combattre les changements climatiques;
- Développer les économies de la forêt.

### DÉVELOPPER LA FORÊT ET REDYNAMISER LES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES

Afin de tirer profit du plein potentiel des forêts, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a annoncé dans sa Stratégie nationale de production de bois en novembre dernier ses objectifs d'augmenter de 15 % le volume de bois récolté d'ici 5 ans et de le doubler d'ici 2080.

## FORMATION EN URBANISME

**Vous êtes membres d'un comité consultatif d'urbanisme (CCU), élus ou gestionnaires municipaux?**

**Nos urbanistes expérimentés** vous offrent une formation dynamique et interactive de trois heures, adaptée à vos besoins en urbanisme, quel que soit le contexte et les défis de votre municipalité.

### VOS FORMATEURS



**LOUIS-MATHIEU FRÉCHETTE**  
Directeur de l'urbanisme  
Bureau de Québec



**BENOIT DUCHARME**  
Directeur principal  
planification et réglementation



**DAVID POIRÉ**  
Directeur de projet

- Urbanisme durable
- LAU
- LPTAA
- Jurisprudence
- Fonctions du CCU
- *et plus encore*

> Contactez-nous à [info@groupebc2.com](mailto:info@groupebc2.com) !

**BC2**



Municipalité de l'Ascension-de-Patapédia dans la MRC d'Avignon.  
Crédit photo : Julie Delisle.

Ces chiffres ambitieux signifieront des retombées économiques importantes, mais ils augmenteront également les opérations forestières à proximité des secteurs habités, ce qui causera des enjeux de cohabitation avec les autres utilisateurs. C'est pourquoi, lors du dernier Forum des communautés forestières, en mai 2021, le Regroupement a adopté une nouvelle déclaration commune dans le but de formuler la demande au ministère d'étendre le concept de forêt de proximité à tout le Québec et de créer un comité de travail en collaboration avec la FQM, afin de garantir le succès et la pérennité de ce projet.

« La FQM a amorcé une réflexion avec ses partenaires afin d'arrimer ces objectifs ambitieux avec les valeurs de la population, qui aspire à un développement durable de nos forêts. Selon nous, les gouvernements de proximité représentent la clé de l'acceptabilité sociale, le seul moyen de concilier les objectifs de tous les usagers du territoire », explique M. Luc Simard, président du Regroupement et préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine.

### EN ROUTE POUR LE 5<sup>e</sup> FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES

Les forêts du Québec regorgent de richesses et les bénéfices qui leur sont associés contribuent directement à la vitalité socioéconomique du Québec et de ses régions, ainsi qu'au bien-être de la population. Au cours des prochaines décennies, les forêts seront cependant exposées à un climat différent de celui auquel elles sont adaptées.

C'est dans cette optique que sera abordé le 5<sup>e</sup> Forum des communautés forestières qui se tiendra dans les prochaines semaines. Nous vous invitons à surveiller nos communications pour connaître la date et les détails de cet important événement annuel. ■

## POUR QUE VOUS N'AYEZ PAS À CHOISIR ENTRE PROXIMITÉ & EXPERTISE

Possédant plus de **16 places d'affaires** réparties dans **8 régions** du Québec, Cain Lamarre a la capacité d'offrir une expertise de haut niveau combinée à une fine connaissance du milieu et des enjeux locaux. Ce sont plus de **25 professionnels** en droit municipal et de l'environnement qui composent, au quotidien, avec plusieurs lois particulières et qui s'assurent de faire respecter ces règlements devant les instances judiciaires appropriées, afin de répondre aux besoins de leur clientèle.

# ACCUEILLIR EN FRANÇAIS

## DÉPOSEZ VOS DEMANDES DÈS MAINTENANT!

Pour animer la vie collective et contribuer à l'activité économique, les MRC et les régions du Québec ont besoin de personnes et de familles. L'établissement de nouveaux résidents, notamment les personnes issues de l'immigration, est un atout précieux, voire inestimable, pour les communautés qui les composent.

L'accueil de personnes issues de l'immigration dans une communauté demande une mobilisation importante des ressources de la collectivité. Évidemment, la municipalité est souvent au cœur de la démarche.



Lancement du programme Accueillir en français par le ministre de la Justice et ministre responsable de la Langue française, M. Simon Jolin-Barrette, lors de l'Assemblée des MRC de la FQM le jeudi 2 décembre 2021.

Organiser par  Réseau Environnement

Innovier Développer Réseauter

# Salon des teq 2022

Salon des technologies  
environnementales du Québec

Ouverture des inscriptions  
**8 mars 2022**

Centre des congrès de Québec  
17 et 18 mai 2022

<https://reseau-environnement.com/evenements/steq/>



C'est dans cette optique qu'avec la collaboration du gouvernement du Québec, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a récemment lancé le programme Accueillir en français qui s'adresse aux municipalités locales ainsi qu'aux MRC membres de l'organisation.

### UN PROGRAMME UNIQUE EN SON GENRE

Seul programme du gouvernement permettant de financer ce type d'activités dans les communautés, Accueillir en français permettra à nos régions de déployer de nouvelles stratégies pour favoriser la participation citoyenne de leur population immigrante. En effet, il offre un soutien financier aux initiatives qui introduisent les personnes issues de l'immigration de leur communauté aux diverses activités de la vie municipale et communautaire, et qui promeuvent et valorisent la langue française auprès d'eux comme langue commune qui leur permettra de mieux s'intégrer à leur société d'accueil.

« Pour inciter davantage de personnes immigrantes à rester dans nos régions, il faut s'assurer de leur offrir un environnement adéquat pour qu'elles en soient partie prenante », explique M. Jacques Demers, président de la FQM, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog.

### LES PROJETS ADMISSIBLES

Ces initiatives peuvent prendre différentes formes. Voici quelques exemples :

- Activité de présentation de la municipalité d'accueil et organisation d'événements pour favoriser la prise de contact dans la langue commune;
- Favoriser l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement de la municipalité, sur les services offerts, sur les notions de sécurité civile et publique;
- Processus d'information et organisation de rencontres avec les différents groupes et associations qui animent la vie de la collectivité;
- Production de documents ou guides présentant la communauté d'accueil et favorisant l'accroissement des compétences de la langue commune.

Il est important de mentionner que ces exemples ne sont pas limitatifs et toute initiative qui répond aux objectifs du programme sera étudiée et soumise au comité de sélection qui se réunira deux fois par année pour évaluer les projets reçus. Parmi les critères d'évaluation figurent la pertinence, la qualité et la créativité du projet. Seront également évalués l'aspect mobilisateur, le caractère innovateur ainsi que le réalisme.

### MODALITÉS DU PROGRAMME

Le programme est d'une durée de trois ans et profite d'un budget global d'un million de dollars. L'aide financière accordée à une municipalité ou une MRC pourra couvrir jusqu'à 75 % du coût admissible du projet, jusqu'à concurrence de 5 000 \$. Dans le cas d'un projet de plus grande envergure, le comité de sélection pourra accorder un montant supérieur à 5 000 \$ et pourra répartir cette aide sur une période de plus d'un an.

### DÉPOSER UN PROJET

Pour plus d'information ou pour déposer un projet, vous pouvez consulter notre site Web à [www.fqm.ca/projets/accueillir-en-francais](http://www.fqm.ca/projets/accueillir-en-francais). ■



## Trika

**Moderne. Polyvalent. Performant.**

**Famille de luminaires extérieurs contemporains haute performance.**



[cyclonelighting.com](http://cyclonelighting.com)

2175 Boulevard des Entreprises  
Terrebonne, QC J6Y 1W9

1-866-436-5500  
[ventesqc@cyclonelighting.com](mailto:ventesqc@cyclonelighting.com)



AcuityBrands



**Maud Déry**, CPA, CGA, CIA  
Directrice de l'expertise et du soutien stratégique en audit  
Commission municipale du Québec

Chronique rédigée par

**Commission  
municipale**

**Québec** 

*La saine gestion au bénéfice de tous*

Il est exceptionnel que des audits soient réalisés auprès d'un aussi grand nombre d'organismes. Cet exercice a entre autres permis d'obtenir une vue d'ensemble des pratiques actuelles exercées au sein de l'ensemble des municipalités de moins de 100 000 habitants relativement au respect des exigences légales applicables à l'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisations (PTI).

L'objectif ultime de ces audits était de permettre aux municipalités d'identifier leurs propres lacunes et d'apporter les correctifs nécessaires puisque le respect des exigences légales accroît inévitablement la saine gouvernance de la municipalité et favorise, à l'égard des citoyens, la transparence des décisions qui sont prises.

Le budget municipal est un pilier important d'une bonne gestion municipale et il permet une allocation judicieuse des ressources de la municipalité en prévoyant des revenus au moins égaux aux

# CONFORMITÉ DE L'ADOPTION DU BUDGET ET DU PTI : CE QUI RESSORT DES AUDITS D'ENVERGURE RÉALISÉS PAR LA CMQ

En novembre 2021, la Commission municipale du Québec a publié deux rapports d'audit de conformité réalisés auprès de 1074 municipalités. Sauf exception, ce groupe représente l'ensemble des municipalités de moins de 100 000 habitants qui entrent dans son champ de compétence. Ces audits ont porté sur l'adoption du budget municipal 2021 et sur l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2023. Les résultats ont démontré **une réelle opportunité d'amélioration pour plusieurs centaines de municipalités du Québec.**

dépenses prévues pour l'année. Le PTI est quant à lui une planification des travaux en immobilisations à réaliser au cours des trois prochaines années. Il doit également prévoir le montant et le mode de financement de ces dépenses. Il constitue l'un des éléments importants du plan de développement local.

## QUELLES SONT LES EXIGENCES LÉGALES GÉNÉRALES?

- Publication d'un avis public donné au moins 8 jours avant la séance du conseil;
- Adoption par le conseil à la date prescrite :
  - Budget : au cours de la période du 15 novembre au 31 décembre;
  - PTI : au plus tard le 31 décembre;
- Adoption en séance exclusive :
  - Les délibérations du conseil et la période de questions doivent porter exclusivement sur le budget et sur le PTI.

## LE SAVIEZ-VOUS?

Lors d'une année d'élection générale, seule la date limite de l'adoption du budget peut être prolongée jusqu'au 31 janvier de l'année suivante. Chaque année, le PTI doit être adopté au plus tard le 31 décembre.

Il est important de souligner que l'adoption du PTI est obligatoire pour toutes les municipalités. Il n'y a pas d'exception dans la Loi, par exemple pour les municipalités de plus petite taille. Bien que ces dernières disposent habituellement de moins d'immobilisations que les municipalités plus peuplées, une planification demeure essentielle puisque toute municipalité détient des infrastructures minimales à entretenir, comme des routes ou un hôtel de ville.

« Disposer d'une information fiable sur les actifs est un préalable pour la prise de décision et pour la planification financière à moyen et long terme, ce qui inclut l'entretien préventif, l'exploitation et les investissements. »

Extrait du [rapport d'audit de performance portant sur l'information relative à la gestion d'actifs en immobilisations](#)<sup>1</sup>, publié en février 2021 par la Commission municipale.

## LES PRINCIPAUX CONSTATS

Certains constats prédominants ont été faits lors de la compilation des résultats obtenus à la suite de la réalisation de ces audits.

La procédure d'adoption du budget et du PTI commence par la publication d'un avis public avant la séance du conseil. Outre le fait que certaines municipalités n'ont pas donné cet avis public ou ne l'ont pas donné dans le délai prescrit, la majorité des municipalités auditées ont respecté cette exigence. Cependant, il faut retenir que l'objet de la séance doit être clairement mentionné dans l'avis public et que le premier jour d'affichage ou de publication d'un tel avis public ne doit pas être compté pour établir le délai de 8 jours.

Cette exigence est importante afin d'informer convenablement et en temps opportun les citoyens, comme souhaité par le législateur.

La principale non-conformité observée dans le cadre de ces audits d'envergure est que le budget et le PTI n'ont pas été adoptés lors d'une séance exclusive du conseil municipal. Le budget et le PTI peuvent être adoptés lors de la même séance du conseil ou ils peuvent être adoptés lors de 2 séances distinctes. Peu importe l'option retenue, il est important qu'aucun autre sujet ne soit traité en même temps que ces adoptions. C'est-à-dire que les délibérations du conseil et la période de questions ne peuvent porter que sur le budget ou le PTI. Une séance exclusive permet notamment aux membres du conseil et aux citoyens d'avoir les échanges requis et le temps nécessaire pour débattre de ce point névralgique pour la municipalité sans se laisser distraire par d'autres sujets.

La raison principale expliquant les non-conformités relatives à l'exclusivité de la séance est que le règlement de taxation a été adopté en même temps que le budget ou le PTI. Bien que le budget et le règlement de taxation sont étroitement liés l'un à

l'autre, l'exigence d'adopter le budget et le PTI lors d'une séance exclusive ne prévoit aucune exception pour le règlement de taxation. Ce dernier doit être adopté lors d'une autre séance du conseil (consulter le [Muni-Express du MAMH N° 11 du 10 juillet 2018](#)<sup>2</sup>).

Ces rapports d'audit, conjugués aux actions mises en œuvre par les municipalités, permettront certainement d'améliorer le respect de l'encadrement légal applicable à la procédure d'adoption du budget et du PTI et, par le fait même, d'accroître une saine gouvernance municipale.

Pour consulter nos rapports, visitez le site Web de la Commission à <https://www.cmq.gouv.qc.ca/rapports>.

Consulter le [Guide à l'intention des municipalités et organismes municipaux audités](#)<sup>3</sup>. ■

<sup>1</sup> [https://www.cmq.gouv.qc.ca/contentFiles/files/Verif/Rapport\\_Audit\\_IGA\\_EPF\\_Accessible\\_fev\\_2021.pdf#page=11](https://www.cmq.gouv.qc.ca/contentFiles/files/Verif/Rapport_Audit_IGA_EPF_Accessible_fev_2021.pdf#page=11)

<sup>2</sup> <https://www.mamh.gouv.qc.ca/publications/bulletin-muni-express/2018/n-11-10-juillet-2018/>

<sup>3</sup> [https://www.cmq.gouv.qc.ca/contentFiles/files/guides/A12634\\_CMQ\\_Guide\\_EPI.pdf](https://www.cmq.gouv.qc.ca/contentFiles/files/guides/A12634_CMQ_Guide_EPI.pdf)

L'EXCELLENCE, LA COMPÉTENCE ET L'ÉCOUTE ENGAGÉE  
D'UN PARTENAIRE AU SERVICE DU MONDE MUNICIPAL

418 651-9900 • QUÉBEC | 514 845-3533 • MONTRÉAL  

**MORENCY**  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

50 ans

# ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE : LE LÉGISLATEUR PRÉFÈRE PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR



M<sup>r</sup> Martin Bouffard et M<sup>me</sup> Maryse Catellier Boulianne,  
avocats chez Morency société d'avocats S.E.N.C.R.L.

Chronique rédigée par

**MORENCY**  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

À cet égard, le PL-49, maintenant sanctionné, ajoute une nouvelle disposition à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, RLRQ, c. E-15.1.0.1., qui prévoit que « tout membre du conseil d'une municipalité peut obtenir, aux frais de cette dernière, un avis d'un conseiller à l'éthique et à la déontologie » selon certaines conditions.

Premièrement, « l'avis est demandé à titre préventif, pour aider le membre du conseil à respecter les règles prévues au code d'éthique et de déontologie qui lui est applicable ». Ainsi, le législateur prévoit une mécanique de prévention. Le conseiller à l'éthique ne pourra pas aider les élus-es à réparer les pots cassés et à se sortir d'une situation fâcheuse. Cependant, il pourra conseiller l'élu-e en amont pour éviter que celui-ci se retrouve les pieds dans les plats.

L'éthique et la déontologie en milieu municipal sont des sujets sensibles et l'on constate une réelle volonté, tant du législateur que de la population, de voir leurs élus-es montrer patte blanche. L'adoption récente du projet de loi 49 (ci-après : PL-49) en est une autre illustration. Puisque les zones grises font partie du quotidien des élus-es en matière d'éthique, le législateur a mis en place un mécanisme pour les aider dans leur travail : le conseiller en éthique.

La seconde condition est que le conseiller à l'éthique doit être inscrit sur la liste prévue à cette fin. En effet, n'importe qui ne s'improvise pas conseiller à l'éthique. C'est la Commission municipale du Québec (CMQ) qui détermine les critères et qui certifie qui sont ces personnes. Les critères sont nombreux; il faut notamment être avocat ou notaire, consacrer une partie importante de sa pratique au droit municipal, ne pas être à l'emploi d'une municipalité sauf si la personne est affectée exclusivement au contentieux, ne pas avoir été sanctionné par la Commission, etc.

La CMQ tient également un registre sur son site Internet qui permet d'avoir accès à la liste des conseillers à l'éthique<sup>1</sup>.

La troisième condition est que les honoraires facturés par le conseiller à l'éthique pour la production de l'avis juridique doivent être raisonnables. Précisons que c'est le conseiller à l'éthique lui-même qui doit évaluer la raisonnable de ses honoraires. En effet, la disposition prévoit que la municipalité doit payer les honoraires sur présentation d'une attestation écrite indiquant le nom de l'élu-e ayant sollicité l'avis et le respect des trois conditions.

Il serait sans doute possible, en cas d'honoraires déraisonnables, de contester par la suite le compte d'honoraires devant les tribunaux. Toutefois, ce genre de contestation risque d'être complexe considérant le secret professionnel du conseiller à l'éthique. En effet, celui-ci doit révéler le nom de l'élu-e ayant fait appel à ses services, mais le contenu de la demande et des recommandations fournies demeure strictement confidentiel.

En bref, ce nouveau mécanisme risque d'être fort utile pour plusieurs élus-es qui se questionnent sur leurs obligations en regard du respect de leur Code d'éthique et de déontologie et qui ne savent pas sur quel pied danser. Le législateur a choisi d'y aller avec une approche de prévention plutôt que de sanction en mettant un outil de plus à la disposition des élus-es. N'hésitez donc pas à recourir à ces services en cas de doute. ■

<sup>1</sup> Commission municipale du Québec, *Trouver un conseiller à l'éthique*, en ligne : <https://www.cmq.gouv.qc.ca/fr/service-en-ligne-et-publications/ethique/trouver-un-conseiller-en-ethique#:~:text=Le%20conseiller%20en%20%C3%A9thique%2C%20fort.des%20%C3%A9lus%20d'une%20municipalit%C3%A9> (page consultée le 18 janvier 2022)



# PRIX ULRICK-CHÉRUBIN

## MISES EN CANDIDATURE

### JUSQU'AU 25 MARS

L'appartenance au milieu est un déterminant important du maintien d'une personne immigrante en région. En effet, elle choisit plus qu'un travail, elle choisit un milieu de vie pour elle-même et sa famille. Il faut donc s'assurer que les critères en place sont adéquats et favorisent leur arrivée et leur intégration.

Personne n'est mieux placé pour comprendre les besoins des nouveaux immigrants que ceux qui travaillent sur le terrain, en région, et qui connaissent la réalité sociale et économique de leur milieu. C'est pourquoi la Fédération québécoise des municipalités (FQM) est très fière de la mise en place du tout nouveau Prix Ulrick-Chérubin, en collaboration et avec le soutien du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). L'objectif est d'abord de souligner l'apport des municipalités et des organisations à but non lucratif (OBNL) dans la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière d'accueil, d'intégration et d'inclusion des personnes immigrantes, partout sur le territoire québécois.

« Le Prix Ulrick-Chérubin vise à susciter la mobilisation de l'ensemble des acteurs du milieu qui interviennent pour créer et maintenir les collectivités accueillantes et inclusives, tout en favorisant la régionalisation de l'immigration », explique M. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et ministre responsable de la région de la Mauricie.

#### COMITÉ DE SÉLECTION

Pour l'occasion, l'auteure québécoise de réputation internationale Kim Thúy a accepté la présidence du jury de sélection du Prix Ulrick-Chérubin.

« Je me souviens lorsque ma famille et moi avons été accueillies à notre arrivée au Québec, en région, à quel point les attentions chaleureuses des citoyens et des membres de la municipalité ont grandement marqué le reste de notre parcours ici. Et de voir une initiative comme celle-ci visant à encourager encore plus d'organismes à suivre cette voie me ravit, d'autant plus que l'homme



Annnonce de la mise en place du Prix Ulrick-Chérubin par M. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et ministre responsable de la région de la Mauricie, le jeudi 2 décembre 2021, lors de l'Assemblée des MRC de la FQM.

derrière le prix, M. Ulrick Chérubin, maire d'Amos, était reconnu pour son dévouement et sa volonté à travailler pour le bien-être de tous ses concitoyens. Véritable modèle pour les Québécoises et Québécois issus de l'immigration, c'est un honneur pour moi d'être associée à cette personnalité inspirante », souligne M<sup>me</sup> Thúy, auteure et conférencière.

Ce jury sera également composé de différents représentants de la FQM et du MIFI.

#### UN PROCESSUS DE SÉLECTION RIGOREUX

Le processus menant à la remise des deux Prix Ulrick-Chérubin, l'un pour la collectivité et l'autre pour un OBNL, compte quatre phases. Tout d'abord, les municipalités et OBNL qui font preuve de bonnes pratiques et d'idées innovantes dans l'attraction et l'intégration des personnes immigrantes pourront déposer leur candidature. Les trois finalistes choisis dans chacun des deux volets seront par la suite annoncés.

Le dévoilement de la municipalité et de l'OBNL gagnants se fera à la prochaine Assemblée des MRC de la FQM, les mercredi 25 et jeudi 26 mai prochain.

#### DATE LIMITE

Vous pouvez déposer votre candidature au Prix Ulrick-Chérubin dès maintenant, et jusqu'au vendredi 25 mars 2022. Pour plus d'informations, nous vous invitons à visiter le site Web à [www.prixulrickcherubin.quebec](http://www.prixulrickcherubin.quebec). ■

# RETOUR SUR LA 2<sup>e</sup> JOURNÉE EXPERTISE JEUNESSE

## ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES ET PARTICIPATION CITOYENNE

On le sait, les régions du Québec ont plus que jamais besoin d'une main-d'œuvre spécialisée, d'une relève en affaires et de jeunes ayant envie de participer au développement et à la vitalité de celles-ci.

C'est pourquoi la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a tenu le 14 décembre dernier sa 2<sup>e</sup> édition de la Journée expertise jeunesse, présentée par Desjardins et avec le soutien financier du Secrétariat à la jeunesse. Sous le thème *L'attractivité des territoires et la participation citoyenne des jeunes*, cette journée a rassemblé plus de 50 professionnels en lien avec différents dossiers jeunesse.

### DES INVITÉS DE MARQUE

Pour cette occasion, le député de Beauce-Sud et adjoint parlementaire du premier ministre du Québec pour le volet jeunesse, M. Samuel Poulin, était présent. « Un des rôles que vous avez, c'est de séduire les jeunes qui ont quitté les régions. On croit que vous pouvez faire une énorme différence dans nos villes et villages! Vous avez la possibilité d'avoir un impact dans le quotidien des familles », a-t-il expliqué en s'adressant particulièrement aux agents de Place aux jeunes en région.

Les participants ont également eu l'opportunité d'entendre M<sup>me</sup> Ève Ferguson, conseillère et responsable des communications de La Réserve mondiale de la biosphère Manicouagan-Uapishka (RMBMU). L'organisation gère une désignation internationale de l'UNESCO relative à l'application concrète et novatrice du développement durable. Son ADN entrepreneurial distingue son modèle d'opération, qui comprend entre autres une boîte de services-conseils en stratégies participatives, une station de recherche et d'écotourisme - la Station Uapishka - et un volet de développement de projets éducatifs et environnementaux. De nombreux projets jeunesse et de participation citoyenne y sont régulièrement mis de l'avant, notamment avec l'organisme Ma Ville Ma Voix à Baie-Comeau.

### UNE PROGRAMMATION QUI PORTE À LA DISCUSSION

Riche en discussions, la programmation offrait également deux ateliers très attendus par les participants. Le premier, ayant pour thème *Projets structurants : s'inspirer et collaborer pour inclure les jeunes dans les municipalités du Québec* était animé par M<sup>me</sup> Elsa Mondésir Villefort, directrice générale chez Citoyenneté jeunesse. Cet atelier interactif orienté vers les échanges a permis de discuter des défis, mais également



M. Samuel Poulin, député de Beauce-Sud et adjoint parlementaire du premier ministre du Québec pour le volet jeunesse, qui s'adresse aux participants de la 2<sup>e</sup> Journée expertise jeunesse.

des solutions possibles pour faciliter la participation pleine et entière des jeunes dans les lieux de pouvoir de leur communauté.

Le second, *Place aux jeunes en région et l'attractivité des territoires*, animé par M. Stéphane Lesourd, directeur des opérations chez Place aux jeunes en région (PAJR), avait pour objectif d'utiliser l'échange pour présenter des outils et des initiatives qui ont été développés à travers les années, tant au niveau national que dans l'une des 83 MRC où le programme PAJR est offert, afin de contribuer à une meilleure attractivité des territoires à caractère rural québécois.

### LA FQM EN ACTION POUR LES JEUNES

La FQM reconnaît les enjeux auxquels font face les régions en matière de jeunesse, dont l'attraction et la rétention des jeunes en région, la relève municipale et la participation citoyenne. C'est pourquoi son Comité jeunes élus-es municipaux a pour mission de poursuivre son rôle de porte-parole des MRC et de concertation avec les régions auprès du gouvernement en matière de jeunesse et de relever les défis en matière de relève municipale, en faisant la promotion de la découverte de la fonction d'élue municipal. Pour cela, la FQM organise lors de son Congrès annuel un programme de parrainage et de jumelage entre des élus-es de son conseil d'administration et une dizaine de jeunes non élus provenant des différentes régions du Québec. ■



M<sup>e</sup> Myriam Trudel, avocate  
Directrice de la Gestion du capital humain et formation



Marc Sparano  
Consultant senior en ressources humaines

# UNE ANALYSE ORGANISATIONNELLE. POUR QUOI FAIRE?

La réussite d'un mandat municipal, l'accomplissement des projets envisagés et l'offre des services attendus par les citoyens résultent notamment de la bonne adéquation entre, d'une part, la vision des membres du conseil municipal et, d'autre part, la capacité des services municipaux à la mettre en œuvre efficacement. L'objectif premier de l'analyse organisationnelle est de s'assurer de la synergie entre les deux, au bénéfice des communautés.

le conseil municipal ou le conseil de la MRC), l'étude requiert du travail et des échanges entre l'organisation municipale et l'équipe de conseillers en ressources humaines de la Fédération, composée notamment d'avocats et de conseillers en ressources humaines agréés.

Il s'agit d'un processus de type analyse-diagnostic-stratégie qui commence souvent par un questionnaire adressé aux équipes concernées, suivi d'entretiens, qui donneront lieu à la pose d'un diagnostic quant à principalement trois aspects :

- L'état de l'organisation municipale;
- Les potentielles difficultés rencontrées et leur(s) cause(s);
- Les améliorations possibles malgré l'absence de difficultés notoires.

L'étape suivante consiste à analyser les données compilées et rédiger des constats, le tout généralement suivi d'une présentation aux représentants de l'organisation municipale. Cette analyse pose des axes stratégiques déclinés en plan d'action coordonné dans le temps. Dès lors, l'organisation municipale dispose d'une liste argumentée de pistes d'améliorations dont elle seule décidera de la mise en œuvre. La FQM sera bien évidemment présente au besoin dans le déploiement des solutions proposées grâce à ses autres champs

d'expertise : dotation, analyse des tâches, grilles de rémunération, négociation d'ententes, réorganisation interne, etc.

Bonus : l'équipe des professionnels en relations du travail de la FQM travaille souvent en étroite collaboration à l'exercice de diagnostic afin d'anticiper les enjeux légaux.

Déjà, nombre de municipalités et MRC ont fait confiance au service en ressources humaines et relations du travail de la FQM pour les accompagner sur la voie d'une action publique plus efficiente. Vous pourriez être les prochains en contactant dès à présent notre équipe à [rhrt@fqm.ca](mailto:rhrt@fqm.ca). Nous organiserons dans les meilleurs délais un entretien pour définir vos besoins et vous remettre une offre de services personnalisée détaillée incluant des tarifs préférentiels pour les membres. ■

## EN RECHERCHE D'EFFICACITÉ

Présente aux côtés des municipalités afin de les accompagner quotidiennement dans les défis de la gestion municipale, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) propose une large palette de services, notamment en matière de ressources humaines. Dans ce domaine précis, elle est à l'écoute des organisations municipales qui s'interrogent sur les changements ou améliorations à apporter dans l'organisation, la structuration et les pratiques des services municipaux. La FQM les épaula afin qu'elles puissent apporter une réponse la plus pertinente possible aux attentes des citoyens.

## UNE APPROCHE PARTICIPATIVE

Après l'identification initiale du besoin avec les représentants de l'organisation (habituellement

# ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ FTQ MAINTENANT PARTENAIRE



En partenariat avec la  
Fédération québécoise des municipalités (FQM)

La société en commandite Fonds locaux de solidarité FTQ devient officiellement partenaire du réseau Accès entreprise Québec. À la fin janvier, une entente a été signée avec le gouvernement du Québec afin que l'organisation mette en place une programmation d'activités de développement des compétences destinée aux conseillers en développement économique des MRC.

« Nous sommes très fiers de nous joindre au réseau Accès entreprise Québec, affirme le directeur général de Fonds locaux de solidarité FTQ, M. Éric Desaulniers. Depuis 30 ans, nous contribuons directement au soutien et au développement des compétences des équipes de développement économique local et nous offrons une gamme de services en amélioration des compétences en vue de soutenir, outiller et former les intervenants locaux dans la gestion de leur Fonds local de solidarité. Il s'agit d'une belle reconnaissance de la part du gouvernement. »

Accès entreprise Québec a été lancé en novembre 2020 par le ministère de l'Économie et de l'Innovation afin de renforcer les services d'accompagnement et d'investissement offerts aux entrepreneurs et aux entreprises dans toutes les régions du Québec et ainsi accélérer le développement économique régional.

Dans le souci que les entreprises aient accès à des services d'accompagnement et d'investissement de haute qualité, comparables d'une région à l'autre et dans le respect des spécificités régionales, le gouvernement y a investi une somme de 97,5 M\$ sur cinq ans. De ce montant, 90 M\$ sont réservés à l'embauche de deux ressources additionnelles dans les MRC pour soutenir les entreprises locales. La différence, soit 7,5 M\$, est réservée à l'amélioration des compétences des ressources, au développement

d'outils d'intervention, au maillage et à la synergie des interventions entre les régions.

En avril 2021, le gouvernement a également annoncé l'attribution d'aides financières totalisant près de 2,7 M\$ à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Association des professionnels en développement économique du Québec (APDEQ), au Centre Laurent-Beaudoin de l'Université de Sherbrooke et à l'École des entrepreneurs du Québec (EEQ) afin de soutenir la formation des conseillers en développement économique des MRC qui accompagneront les entreprises dans le cadre d'Accès entreprise Québec.

## UNE ENTENTE DE 1 M\$ SUR 3 ANS

Pourvue d'un budget de 1 M\$, l'entente de 3 ans signée par Fonds locaux de solidarité FTQ lui permet de joindre les rangs de ces partenaires et ainsi contribuer à outiller les MRC québécoises dans le développement des compétences de leurs agents de développement économique.

« Les MRC du Québec ont un rôle important à jouer dans le déploiement du réseau Accès entreprise Québec et elles doivent être soutenues pour offrir des services qui répondent aux besoins des entreprises de leur milieu, a ajouté M. Desaulniers. Cette entente

## UNE COLLABORATION EN 5 ACTIONS

En tant que partenaire de mise en œuvre d'Accès entreprise Québec, Fonds locaux de solidarité FTQ collaborera avec l'ensemble des organisations identifiées pour soutenir l'animation du réseau. Plus spécifiquement, la société :

1. Collaborera à l'identification et à l'actualisation des besoins de formation des professionnels en développement économique;
2. S'assurera du développement et de l'élaboration du contenu de formation;
3. Mettra en œuvre une offre visant à favoriser l'arrimage entre les activités de formation offertes et les besoins exprimés par les conseillers œuvrant dans les services de développement économique des MRC ou de leurs organismes délégataires;
4. Prendra en charge la logistique de diffusion et s'assurera du bon déroulement des activités;
5. Mettra en place des mécanismes de mesure et d'évaluation des apprentissages axés sur la pratique du conseiller en développement économique et sur l'appréciation des activités de formation.



nous permettra d'appuyer chacune des équipes locales de développement économique, notamment par la diffusion d'outils et par une offre de formation sur mesure. »

L'entente prévoit que Fonds locaux de solidarité FTQ augmentera le nombre de sessions de formation destinées aux conseillers en développement économique. Ainsi, l'organisme offrira 48 séances, soit 12 de chacune des quatre formations identifiées à l'entente. Elles seront offertes à toutes les MRC, y compris celles qui n'ont pas encore mis en place un Fonds local de solidarité (FLS). Une priorité sera donnée afin qu'au moins deux ressources par MRC puissent bénéficier des quatre formations.

La société en commandite va également présenter 20 webinaires d'une heure ainsi que six capsules complémentaires aux formations. Une nouvelle ressource s'ajoutera bientôt à l'équipe actuelle, formée de trois conseillers en capital de développement, afin qu'elle soit en mesure d'offrir des formations de qualité et d'élargir une partie de ses services-conseils à l'ensemble du réseau Accès entreprise Québec.

### UN SOLIDE OUTIL DE DÉVELOPPEMENT

Imaginé par le Fonds de solidarité FTQ et la FQM en 1991, les FLS soutiennent l'économie locale par le démarrage et le développement des petites et moyennes entreprises (PME) issues de différents secteurs d'activité et ancrées dans leur milieu. Ils sont accompagnés par l'équipe de Fonds locaux de solidarité FTQ, une société en commandite dont la mission est de financer ces fonds et de soutenir chacune des équipes en les coachant, en répondant à leurs questions et en leur offrant des formations.

Le réseau compte 87 FLS répartis dans 82 territoires locaux. Seules 21 MRC au Québec n'ont pas encore mis en place de FLS. Rappelons qu'une mesure gouvernementale gérée par la FQM est disponible afin de constituer un FLS. Un montant de 100 000 \$ peut être octroyé afin de créer un fonds.

Depuis la création des FLS, 177 M\$ ont été investis dans 5 676 projets permettant la création ou le maintien de 50 860 emplois. Le portefeuille des FLS représente aujourd'hui un total de 42,3 M\$ investis dans 1 650 entreprises.

### DES FORMATIONS SPÉCIALISÉES POUR LES PROFESSIONNELS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Fonds locaux de solidarité FTQ propose un total de 13 programmes de formation offerts à tous les professionnels du développement économique local œuvrant dans les MRC gestionnaires d'un FLS. Dans le cadre de l'entente signée avec le gouvernement en janvier 2022, la société en commandite déploiera une offre exclusive axée sur quatre formations spécifiques dédiées à bien outiller ces professionnels. D'ici mars 2025, 12 séances de chacune des formations suivantes seront proposées :

- Analyse d'une demande d'investissement;
- Analyse et prévisions financières 101;
- Suivi d'entreprise;
- Maximiser l'impact de mon approche client. ■



**Orangetraffic+**

**VOS  
ÉCOLIERS  
EN PRIORITÉ**

INSTALLEZ DES ZONES DE  
VITESSES VARIABLES POUR  
AUGMENTER LA SÉCURITÉ  
AUTOUR DES ÉCOLES

[www.orangetraffic.com](http://www.orangetraffic.com) [info@orangetraffic.com](mailto:info@orangetraffic.com) 1-800-363-5913



**Jean-François Rivard**, p.g.c.a., MBA  
 Coordonnateur à l'approvisionnement municipal  
 à la direction de l'ingénierie et infrastructures  
 Fédération québécoise des municipalités

# LA FQM EST LÀ POUR LA RÉUSSITE DE VOS PROJETS!

Peu de municipalités peuvent compter, au sein de leur organisation, sur le soutien de spécialistes en approvisionnement pour les aider à réaliser leurs projets touchants aussi bien les contrats d'approvisionnement, de services que de construction.

**D**e tels spécialistes aident la municipalité à la mise en place de stratégies assurant le succès de ses démarches d'approvisionnement.

En effet, une telle ressource maîtrise de multiples volets dont : la compréhension du besoin à combler, les modes d'attribution de contrat, la gestion des risques liés au contrat, la connaissance des fournisseurs qui œuvrent dans un marché, mais aussi des contraintes et des défis liés à un secteur d'activités, la recherche sur les produits existants, la rédaction de devis d'appel d'offres et la gestion de comités de sélection.

Il y a quelques années déjà, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a compris que les municipalités nécessitaient du soutien à ce niveau et a mis sur pied un nouveau service d'approvisionnement au sein de sa direction de l'ingénierie et des infrastructures.

## VOUS AVEZ UN BESOIN EN ÉQUIPEMENT OU EN SERVICE?

Le **Service d'approvisionnement municipal (SAM)** vous soutient dans la réalisation de vos projets d'acquisition d'équipements et de services!

De tels projets comportent plusieurs étapes et notre équipe est là pour vous aider à les accomplir.

Tout d'abord, avec sa connaissance du marché, l'équipe du SAM peut vous assister dans votre exercice de réflexion sur la définition du besoin



et vous informer sur les différentes solutions qui existent pour y répondre. Lorsque ce dernier est bien circonscrit, notre équipe peut vous fournir une estimation budgétaire qui vous permettra de planifier au mieux le financement du projet.

Par la suite, lorsque le financement sera obtenu, la prochaine étape consistera en la planification d'une démarche d'appel d'offres pour combler votre besoin. Notre équipe vous accompagnera tout au

long de ce projet d'acquisition, afin de trouver le moment opportun pour le mettre en action, mais également pour vous guider dans toutes les étapes du processus et dans l'élaboration d'un échéancier qui permettra d'atteindre vos objectifs.

Le SAM peut réviser votre ébauche de devis ou la rédiger pour vous, de façon à ce que vos spécifications techniques soient décrites en termes de performance ou d'exigence fonctionnelle, et



en s'assurant que les risques reliés à la démarche d'appel d'offres et au contrat qui en découlera seront bien couverts pour la municipalité.

Une fois que votre appel d'offres est publié sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), l'équipe continue de vous soutenir, entre autres dans le processus de réponse par addenda aux questions des soumissionnaires et dans l'analyse de la conformité technique et administrative des soumissions reçues.

Notre service d'approvisionnement contribue, depuis déjà plusieurs années, à l'acquisition d'équipements tels que :

- Camions d'incendie, de déneigement et de collecte des résidus;
- Chargeuses sur roues et rétrochargeuses;
- Génératrices;
- Compteurs d'eau;
- Systèmes de téléphonie IP et bien d'autres équipements encore!

Le SAM soutient également plusieurs organisations municipales pour l'acquisition de services techniques, dont le déneigement et le nivelage des chemins. Il peut aussi vous aider à réaliser de nombreux autres projets, notamment reliés à l'aménagement de parcs, de jeux d'eau et de terrains sportifs.

## LE SAM EST LÀ POUR S'ASSURER DU SUCCÈS DE VOTRE PROJET, ALORS N'HÉSITEZ PAS FAIRE APPEL À SON ÉQUIPE!

Si vous désirez un accompagnement dans la rédaction de vos devis d'approvisionnement en équipement et pour des services techniques, ou afin d'obtenir plus d'informations sur les possibilités offertes par le SAM, veuillez nous contacter par courriel à [ingenierie@fqm.ca](mailto:ingenierie@fqm.ca) ou encore par téléphone au 1 866 951-3343, poste 1417. ■



### FAITES PLUS D'ÉCONOMIES AVEC NOS PARTENAIRES

1 866 951-3343 | [sam.ca](http://sam.ca)

**Aménagement urbain**  
LEBLANC ILLUMINATIONS  
CANADA (p.56)

**Assurances et services financiers**  
Beneva (p.13)

**Environnement et énergie**  
AQUATECH, SOCIÉTÉ DE  
GESTION DE L'EAU inc. (p.44)

**Envoi de colis**  
- GLS CANADA  
- PUROLATOR

**Évaluation des valeurs  
assurables des bâtiments**  
SPE VALEUR ASSURABLE

**Fournitures de bureau**  
STAPLES PROFESSIONNEL

**Lumières DEL**  
ÉNERGÈRE (p.28-29)

**Lumières DEL basse température de couleur**  
ÉNERGÈRE ET FQM (p.28-29)

**Lumières et accessoires décoratifs extérieurs**  
ÉCLAIRAGE CYCLONE (p.17)

**Mâts et fûts pour appareils  
d'éclairage et de signalisation routière**  
PRO-BALLAST

**Messagerie**  
POSTES CANADA

**Mutuelle santé et sécurité du travail**  
FQM PRÉVENTION

**Publication juridique**  
PFD AVOCATS

**Signature électronique**  
EZSIGN

**Technologie de signalisation  
et feux de circulation**  
ORANGE TRAFFIC (p.25)

**Téléphonie mobile**  
BELL MOBILITÉ ET  
SOLUTIA TÉLÉCOM

**Voirie et Transport**  
- ESSO  
- GOODYEAR  
- LOCATION SAUVAGEAU  
(encart)

SAM

# PARTENAIRE D'AFFAIRES



## LA TECHNOLOGIE DEL : UNE SOLUTION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Énergère est une entreprise de services écoénergétiques. Depuis 1997, elle a réalisé avec succès plus de 600 projets d'efficacité énergétique, le tout dans les marchés institutionnel, municipal, commercial et industriel. Cap sur cette entreprise pionnière dans les projets d'éclairage DEL au Québec!

Selon l'équipe d'Énergère, un projet d'économie d'énergie est l'occasion d'insuffler un changement des comportements. Il permet la promotion de meilleures pratiques environnementales et la sensibilisation à l'efficacité énergétique auprès des communautés. Leurs projets apportent continuellement une contribution directe à la protection de l'environnement.

### UN LEADER EN ÉCLAIRAGE DE RUES AU QUÉBEC

À l'écoute de ses membres et à la suite de la publication d'un premier appel d'offres, c'est en décembre 2017 que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a octroyé à Énergère le contrat pour un programme offrant aux villes et aux municipalités du Québec un tarif d'achat regroupé pour moderniser les réseaux d'éclairage public vers la technologie DEL à 3000 K.

La conversion des luminaires de rue des municipalités du Québec vers la technologie DEL permet de réduire significativement la consommation d'électricité. Au-delà d'une facture réduite, les luminaires à DEL sont également respectueux de l'environnement puisqu'ils ont une meilleure durée de vie, nécessitent moins d'entretien et diminuent la pollution lumineuse.

Le mandat d'Énergère : offrir un service clé en main en guidant et accompagnant les municipalités dans toutes les étapes du projet, de l'étude d'implantation au suivi post-implantation, selon leurs besoins. À ce jour, la FQM et Énergère sont fiers d'avoir soutenu plus de 221 municipalités dans leur conversion aux 3000 K.

### UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

La Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic (RICEMM) travaille depuis plusieurs années à préserver l'environnement nocturne, favoriser l'utilisation de bons éclairages et sensibiliser la population sur les impacts néfastes de la pollution lumineuse. C'est dans cette optique, et dans le but de répondre au besoin exprimé par la RICEMM pour l'offre de luminaires respectueux du ciel étoilé qu'un deuxième projet a été mis en place, toujours en partenariat avec Énergère. Depuis avril 2021, toutes les municipalités du Québec ont donc accès à un programme de tarifs préférentiels et à un accompagnement personnalisé avec l'équipe d'Énergère pour l'achat et l'installation de luminaires de rues aux DEL à basse température de couleur (2200 K) ainsi que la possibilité d'implanter un système de gestion intelligent de l'éclairage public (SGIE).

Selon M<sup>me</sup> Mélina Dubois Verret, coordonnatrice à la conservation et aux partenariats pour le Parc national du Mont-Mégantic et la RICEMM, les municipalités ont plusieurs avantages non négligeables à remplacer leurs luminaires routiers par ceux à DEL 2200 K.

D'abord, l'éclairage à la DEL 2200 K « ambré » contient seulement la moitié de la lumière bleue émise par une DEL 3000 K « blanc-chaud », principal grief soulevé envers ce type d'éclairage. La conversion des luminaires avec la technologie de





# Conversion de luminaires de rues aux DEL à basse température de couleur (2 200 K)



Présenté par



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

ENERGÈRE

DEL 2 200 K permet de garder la même proportion de lumière bleue que les éclairages au sodium haute pression, plutôt que de l'augmenter. En limitant la lumière bleue dans l'environnement nocturne, nous réduisons la pollution lumineuse tout en offrant une lumière moins éblouissante et plus agréable.

La protection de l'environnement nocturne est également mise de l'avant. Plusieurs espèces vivantes, qu'elles soient nocturnes ou diurnes, sont affectées par la lumière artificielle la nuit. De nos rivières jusqu'aux voies aériennes empruntées par les oiseaux migrateurs, les éclairages ont de nombreux impacts sur les écosystèmes et ceux-ci sont amplifiés par la lumière bleue. L'utilisation de DEL 2 200 K permet de réduire les impacts sur plusieurs espèces grâce à une émission limitée de lumière bleue.

La couleur de l'éclairage DEL 2 200 K est particulièrement agréable à l'œil et donne aux villes une ambiance chaleureuse. Que ce soit dans les quartiers résidentiels, les lieux historiques, les parcs ou les allées commerciales, tous les secteurs d'une municipalité bénéficient d'une lumière de soirée invitante et moins éblouissante.

Un bon éclairage nocturne permet de bien voir et d'être bien vu, assurant ainsi la sécurité des piétons et des automobilistes sur nos routes. Cependant, il est erroné d'associer un éclairage intense à plus de sécurité et un éclairage plus faible au danger. Une lumière intense et mal dirigée peut avoir l'effet inverse et créer de l'éblouissement. Comme les lumières aveuglantes d'une voiture venant en sens inverse, la lumière vive de lampadaires mal orientés diminue la visibilité.

Contrairement à la lumière blanche qui est plus aveuglante, les couleurs chaudes et ambrées sont généralement mieux acceptées chez les citoyens. Les anciennes infrastructures au sodium haute pression ayant une couleur semblable, la conversion vers un éclairage à technologie DEL 2 200 K se fait facilement, tout en offrant une lumière avec un meilleur rendu de couleur et une grande efficacité.

Il est possible de réduire la pollution lumineuse et d'améliorer la visibilité du ciel étoilé en dirigeant la lumière vers le sol plutôt que vers le ciel. En revanche, l'utilisation de lumière blanche peut augmenter la pollution lumineuse par sa



diffusion plus importante dans l'atmosphère. C'est pourquoi l'utilisation de la technologie DEL 2 200 K est préférable pour réduire la pollution lumineuse. C'est d'autant plus important dans le cas du Québec, où le sol est recouvert d'un tapis de neige réfléchissant pendant de nombreux mois.

Votre municipalité souhaite adhérer à l'un de ces programmes? Nous vous invitons à contacter M. Marc-André Lehoux, chargé d'affaires chez Énergère, à [lehouxma@energere.com](mailto:lehouxma@energere.com). ■



# RÉSEAU CELLULAIRE : CARTOGRAPHIER SES BESOINS

Près d'un an après l'annonce conjointe des gouvernements du Canada et du Québec d'un investissement de plus de 800 M\$ afin qu'un accès haute vitesse à Internet se rende partout au Québec, ce sont maintenant les bris de couverture cellulaire qui sont dans la mire des régions et de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). À une

époque où presque tout le monde a un téléphone cellulaire, il y a encore des «trous noirs» dans lesquels aucune onde cellulaire ne peut être captée.

L'accès à un réseau cellulaire est devenu une condition essentielle au développement. Pensons entre autres aux équipements agricoles qui

utilisent maintenant les ondes cellulaires pour la géolocalisation et l'envoi de données sur l'état des cultures en temps réel. Plus important encore, l'accès de partout à un réseau cellulaire représente un enjeu de sécurité important, notamment pour la géolocalisation des personnes en détresse.



Les élus-es des régions font preuve de dynamisme et de proactivité pour le développement économique et local. De l'évaluation rigoureuse des besoins en couverture cellulaire, jusqu'au soutien en gestion des ressources humaines pour les entreprises de leur MRC, en passant par la reprise d'infrastructures de sports et loisirs afin de perpétuer l'attractivité touristique de leur région, les exemples sont nombreux et inspirants. Voici un tour du Québec en sept projets inspirants et bien arrimés avec les réels besoins du milieu.

### « RIEN DE MIEUX QUE DES DONNÉES PRÉCISES POUR NÉGOCIER »

Dans le dossier de l'accès à Internet haute vitesse partout au Québec, les délimitations des zones non desservies ne faisaient pas consensus. C'est pourquoi les cinq MRC du Centre-du-Québec ont convenu d'investir pour évaluer avec précision les lacunes du réseau cellulaire. « Il n'y a rien de mieux que d'avoir des données précises pour négocier, souligne Daniel Béliveau, directeur général de la MRC de Bécancour. L'offre en réseau cellulaire dépend d'entreprises privées. Ces entreprises continuent de faire le plein de clients malgré les trous de

service et déployer le réseau cellulaire, ça coûte cher. L'avantage de l'étude, c'est qu'elles savent maintenant précisément où investir. »

La MRC de Bécancour, porteuse de ce dossier pour le Centre-du-Québec, a donc utilisé son expérience avec le déploiement d'Internet haute vitesse partout sur son territoire pour l'appliquer à la couverture cellulaire. « On a mandaté une firme afin d'évaluer rang par rang, route par route, la couverture cellulaire. Nous connaissons précisément le type de réseau, la fréquence et la portée sur chaque kilomètre de route de la région. Ce n'est pas très dispendieux et on est capable de parler des vrais besoins et d'estimer les coûts. »

### UNE VOLONTÉ POLITIQUE NÉCESSAIRE

Dans ce dossier d'amélioration de la couverture du réseau cellulaire, la région du Centre-du-Québec agit en quelque sorte comme projet pilote afin d'interpeller les deux paliers de gouvernement. « Ça va prendre vraiment une volonté politique tant provinciale que fédérale, comme pour Internet haute vitesse, afin d'arriver à un développement coordonné », conclut M. Béliveau.

Et commencer par cartographier précisément le réseau serait déjà un premier pas dans cette direction. ■

# MUNICIPALITÉ ET RELÈVE ENTREPRENEURIALE PRÉSERVER UN ATTRAIT TOURISTIQUE D'ENVERGURE

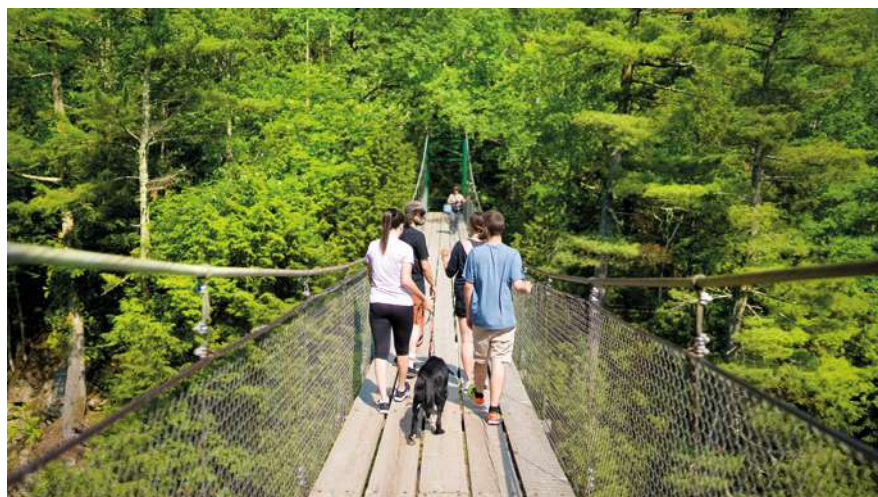
En 2017, le maire de Saint-Joachim de l'époque, Marc Dubeau, est interpellé par les propriétaires d'une entreprise touristique dont les retombées sont importantes sur la Côte-de-Beaupré. Il était temps pour eux de prendre leur retraite, mais ils voulaient s'assurer que ce qu'ils avaient mis tant d'années et d'énergie à bâtir serait préservé pendant de nombreuses années. Que peut faire une municipalité dans un cas de relève entrepreneuriale? Voici la petite histoire de la reprise par le milieu d'une entreprise privée : le Canyon Sainte-Anne.

« La famille avait des craintes à vendre le Canyon Sainte-Anne, se rappelle Bernard Paré, directeur général de Développement Côte-de-Beaupré. Elle a eu un bon réflexe d'appeler le maire de l'époque, Marc Dubeau. Le Canyon Sainte-Anne c'est stratégique touristiquement pour la région avec une renommée mondiale. Il y avait donc un souci de préserver le site dont un fort volume de clientèle provient de l'international. Et la MRC, qui est partenaire avec la Municipalité de Saint-Joachim et une entreprise privée dans la minicentrale électrique située au pied des chutes, souhaitait aussi s'assurer de préserver une dynamique de bon voisinage. »

Un défi collectif a donc été lancé par le maire Dubeau à la région afin d'acheter le Canyon Sainte-Anne et ainsi s'assurer d'en préserver les importantes retombées économiques, tant pour la municipalité de 1500 habitants qu'est Saint-Joachim, que pour toute la région.

## CRÉATION DE LA CORPORATION CANYON SAINTE-ANNE

« Nous les avons accompagnés dans ce projet, raconte M. Paré. Il a fallu près d'un an pour ficeler ce projet. Une opération de cette ampleur nécessite plusieurs partenaires dont la Municipalité de Saint-Joachim, la MRC de La Côte-de-Beaupré, Investissement Québec, Desjardins, la Fiducie du chantier de l'économie sociale. L'opération de relève entrepreneuriale a été un succès. Elle a mené à la création d'un organisme à but



non lucratif qui a racheté les actions des propriétaires de l'entreprise. La Corporation Canyon Sainte-Anne est devenue propriétaire au printemps 2019. »

Cet organisme à but non lucratif est indépendant de la Municipalité. Le maire de Saint-Joachim y est président de facto et la MRC a aussi un siège au conseil d'administration. Les autres postes d'administrateurs sont occupés par des citoyens et des gens d'affaires de la Côte-de-Beaupré. La Municipalité de Saint-Joachim et la MRC sont des partenaires investisseurs dans la Corporation Canyon Sainte-Anne qui doit générer elle-même ses revenus, car parmi les critères importants pour aller de

l'avant avec ce projet figurait celui de ne pas faire de ce lieu touristique une charge financière pour les citoyens.

## PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Dès la première année d'activités de la Corporation Canyon Sainte-Anne, un défi de taille a dû être relevé. La pandémie, forçant la fermeture des frontières, coupait le site touristique d'une grande partie de sa clientèle. « On a réussi à négocier un virage à 180 degrés, explique M. Paré, qui fait partie du conseil d'administration de la Corporation. On a déployé la stratégie nécessaire pour joindre la clientèle par de l'innovation, des investissements. Avec la pandémie, on continue



à dégager des bénéfices. On voit l'avenir d'un bon œil et on envisage des projets de développement.»

C'est le leadership exercé pour adopter une façon de faire différente qui a permis que cette entreprise touristique représentant un enjeu stratégique pour la population ait pu être préservée. «Ce projet de relève collective est un bel exemple dans lequel une municipalité peut faire une différence», conclut M. Paré.

### LE CANYON SAINTE-ANNE, UNE HISTOIRE DE VISIONNAIRES

Innovation, vision et audace marquent l'histoire du Canyon Sainte-Anne depuis ses débuts en 1965. Cet été-là, Jean-Marie McNicoll campait dans les environs de la chute de Sainte-Anne-du-Nord. Il se fait expliquer comment s'y rendre par un homme qui y avait pratiqué la drave. Il s'y rend avec son frère Laurent et c'est le coup de foudre.

Deux ans plus tard, les deux frères achètent des terrains boisés entre la route 138 et la partie en bordure de rivière appartenant à Hydro-Québec, qu'ils louent. Débutent alors les travaux de défrichage, par temps perdu, pour ouvrir un chemin entre la route 138 et la rivière.

C'est en 1973, huit ans plus tard, que le site ouvre officiellement. Une marche d'un kilomètre et demi permettait de se rendre à un belvédère. Depuis, deux générations de famille McNicoll ont développé le site qui compte 3 kilomètres de sentiers, 3 ponts suspendus, plusieurs points d'observation, la première *Via Ferrata* inaugurée en Amérique du Nord, ainsi qu'un manège AirCanyon permettant de survoler une partie du canyon à 90 mètres de hauteur.

#### LA CORPORATION CANYON SAINTE-ANNE EN QUELQUES FAITS

- 130 000 visites par année
- 60 % des visiteurs proviennent de l'international (données pré-pandémie)
- Plus de 20 employés

L'OBNL Corporation Canyon Sainte-Anne a pour objectif de promouvoir le développement économique et touristique de la région de Saint-Joachim par la promotion et le développement du site Canyon Sainte-Anne. Elle veille ainsi à la pérennité du site au bénéfice de toute la région de la Côte-de-Beaupré. Son conseil d'administration est formé de sept membres. ■



## COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC



**Bonifiez vos pratiques de gestion !**

[cmq.gouv.qc.ca/rapports](http://cmq.gouv.qc.ca/rapports)

Des rapports d'audit particuliers qui outillent **toutes** les municipalités du Québec.

Commission municipale

Québec



La saine gestion au bénéfice de tous

# RASSEMBLER LES GENS AUTOUR D'UNE MONTAGNE

Montagne prisée des skieurs et randonneurs, le Mont Orford a connu des jours plus sombres et ses installations ont bien failli être démantelées il y a quelques années. Mais c'était sans compter sur la volonté de gens du milieu pour préserver ce joyau qui représente d'importantes retombées économiques pour la région.

« On s'est dit "on va s'arranger pour que ça marche." On n'avait pas d'idée de comment on ferait, mais ce qu'on avait clairement compris, c'est qu'on ne pouvait pas se permettre de perdre ça », se souvient Jacques Demers, préfet de la MRC de Memphrémagog et président de la Corporation Ski & Golf Mont-Orford.

## HISTOIRE D'UN PROJET RASSEMBLEUR

Il y a un peu plus de 15 ans, des résidents se mobilisent contre la privatisation d'une partie du Mont Orford. Cet espace, inclus dans des territoires provinciaux gérés par la Sépaq, était convoité non seulement pour continuer à y exploiter une station de ski, mais aussi pour y construire des habitations. En mai 2007, le gouvernement libéral, alors minoritaire, annule la vente des terrains ainsi que l'appel d'offres lancé pour le projet de construction de condos et résidence. Il faudra toutefois attendre 2010 pour que les 459 hectares de terrain faisant l'objet de ce projet de vente soient réintégrés au parc. Sont alors lancés de nouveaux appels d'offres pour la gestion de la station de ski et du terrain de golf que gère la Sépaq.

« La Sépaq opère, mais perd de l'argent, raconte Guy Jauron, directeur général de la MRC de Memphrémagog. Donc, le gouvernement met en vente les installations afin de trouver un nouvel opérateur. S'il ne trouvait pas preneur, le gouvernement allait fermer la station de ski et démanteler les installations. »

Alors que le délai arrive à son terme, les propositions se font attendre. La MRC demande alors au gouvernement de prolonger ce délai afin de trouver une solution. Ce dernier accepte d'attendre quelques mois de plus. « Différentes alternatives ont été examinées, dont une société d'économie mixte poursuit M. Jauron. Dans les derniers jours avant la fin de la prolongation, on a constaté que cette avenue ne



fonctionnerait pas, qu'il n'était pas viable que la MRC se porte acquéreur des installations. »

## SE RETOURNER SUR UN 10 CENTS

« À trois ou quatre jours de la fin du délai, on a créé un organisme à but non lucratif, la Corporation Ski & Golf Mont-Orford, raconte celui qui en est président depuis sa fondation. Le 1<sup>er</sup> juin, cet OBNL s'engageait à opérer le centre de ski et le club de golf au nom de la MRC. Il y avait alors un déficit d'opération de 1 à 1,5 M\$ par année. On n'avait aucun filet municipal. On devait donc rentabiliser sur deux colonnes, dépenser moins et rentrer plus d'argent. »

Le premier hiver a été difficile, les chutes de neige se sont faites rares. Puis la saison suivante, les choses se sont mises à aller un peu mieux. « Pendant quatre ou cinq ans, l'achalandage a augmenté et la confiance des gens aussi », ajoute M. Demers.

## RALLIER TOUTE UNE RÉGION

La Corporation Ski & Golf Mont-Orford a ainsi prouvé qu'il était possible de maintenir cette entreprise touristique, et ce, de façon rentable. En 2016, Jacques Demers a pris son bâton de pèlerin pour convaincre les municipalités formant la MRC de Memphrémagog de soutenir financièrement la Corporation pour des projets en infrastructures. Seize des dix-sept municipalités ont répondu par l'affirmative à la demande d'octroyer 250 000 \$ par année pendant 5 ans, provenant de la quote-part versée à la MRC, et 250 000 \$ par an pendant la même période en provenance du Fonds région et ruralité (anciennement Fonds de développement des territoires).

Ce sont donc 2,5 M\$ au total qui font partie du montage financier pour soutenir des projets de développement de l'ordre de 11 M\$. « Ça nous a



permis de prouver au gouvernement que la région ne se divisait pas sur la gestion de la montagne, souligne Jacques Demers. Aucun citoyen ne s'est levé pour contester. On a fait nos preuves avant d'aller demander de l'argent.»

Il faut dire que le chiffre d'affaires a plus que doublé et que la Corporation a pu s'offrir une nouvelle remontée payée entièrement par les activités de la montagne. Même si les 10 dernières années n'ont pas toutes été faciles, chacune d'elles s'est conclue avec un bénéfice d'opération permettant de procéder à des améliorations des installations.

La Corporation, en tant qu'organisation paramunicipale, bénéficie également de la possibilité d'emprunter aux taux d'intérêt octroyés aux municipalités, ce qui représente une économie appréciable sur les coûts de réalisation des projets.

« Je suis très fier des gens qui ont travaillé à ce projet, souligne M. Jauron. La région était confrontée à la perte de quelques centaines d'emplois sans compter toutes les retombées qu'une telle entreprise touristique représente pour le développement économique et la valeur ajoutée sur la valeur foncière. Ça prenait de l'audace pour se lancer dans ce projet et être mobilisateur pour convaincre les municipalités, y compris celles qui n'ont pas de retombées directes, qu'il s'agit d'un joyau pour la région.»

« On l'a d'abord fait pour la région, conclut M. Demers. Ce projet sert de levier régional et a donné aussi un virage pour le recrutement de main-d'œuvre. On propose une qualité de vie aux gens.»



### DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Depuis 2019, un projet de 11 M\$, dont une partie provient des sommes consenties par la MRC de Memphrémagog, est en cours de réalisation. Ces investissements permettront à la Corporation de consolider sa position de pôle récréotouristique quatre saisons comme une destination de premier plan au Québec.

Des travaux de modernisation et de mise à niveau du système d'enneigement et des remontées mécaniques ont notamment été faits. Des corridors de remontée ont également été désignés en réponse à la popularité grandissante de la randonnée alpine. Ainsi, les amateurs peuvent maintenant s'y adonner autant le jour qu'avant ou après l'ouverture des pistes.

Le chalet bénéficie aussi de ces investissements, ainsi que l'aménagement d'une zone événementielle extérieure qui pourra accueillir des événements toute l'année, dont des spectacles dans un amphithéâtre naturel d'une capacité d'accueil d'environ 500 personnes.

Des projets de développement de l'offre de vélo de montagne pourraient aussi voir le jour. ■

### QUELQUES FAITS SUR LA CORPORATION SKI & GOLF MONT-ORFORD

- 350 à 400 employés;
- Retombées directes pour le milieu estimées entre 70 M\$ et 80 M\$, ce qui représente 7 à 8 fois le chiffre d'affaires de la Corporation (10 M\$);
- OBNL paramunicipal sans subvention au fonctionnement. Son mandat est de gérer les installations de ski et de golf du Mont Orford au nom de la MRC. Dans l'éventualité où la Corporation cesserait ses activités, les actifs (le reliquat) iraient à la MRC.



# SOUTENIR LES ENTREPRISES DANS LA GESTION DES RH

La rareté de main-d'œuvre est un enjeu qui ne date pas d'hier dans la MRC de Rivière-du-Loup. Au fil des ans, des actions diverses ont été mises en place pour accompagner les entreprises, mais aussi pour rendre la région plus attractive. Ce cheminement a eu pour effet, lorsqu'Accès entreprise Québec a été mis en place l'an dernier, que des sommes ont été allouées par le gouvernement du Québec pour l'ajout de ressources en région. Ainsi, le CLD de Rivière-du-Loup a tout naturellement choisi de doter son équipe d'une personne spécialisée en gestion des ressources humaines afin d'accompagner les entreprises de son territoire.

« L'enjeu de la main-d'œuvre, c'était déjà dans l'air il y a 20 ans. On agit donc en prévention depuis plusieurs années. En 2003, on était déjà en mode immigration, ce qui était bien plus tôt que d'autres MRC », raconte Marie-Josée Huot, directrice générale du CLD.

Une stratégie en trois axes est en place depuis bon nombre d'années : formation de la main-d'œuvre, attractivité des entreprises et attractivité du territoire. « Nous avons travaillé en amont sur des enjeux territoriaux, par exemple la démographie, explique M<sup>me</sup> Huot. C'est toujours un enjeu pour nous, même si ça va mieux. Nous avons aussi opté pour une responsabilité partagée. Comme organisme de développement, on ne peut pas tout faire. L'entreprise a aussi un rôle à jouer. Nous avons donc tenu différentes activités et formations sur des sujets comme être un bon employeur, améliorer les conditions de travail, embaucher des gens issus de la diversité. Nous avons aussi sensibilisé à l'importance de l'immigration. Et ça nous a mené à aujourd'hui. »

## TRAVAILLER L'ATTRACTIVITÉ DES ENTREPRISES

Marie-France Beaulieu, conseillère en ressources humaines agréée, a ainsi joint l'équipe à l'automne 2021 en tant que conseillère en entreprise avec spécialisation en ressources humaines, notamment pour les entreprises comptant cinq employés ou moins. « Dans la région, nous travaillons l'attractivité territoriale. Des éléments jouent en notre faveur,



L'équipe du CLD de la région de Rivière-du-Loup vient d'ajouter un service d'accompagnement aux entreprises spécialisé en gestion des ressources humaines.

comme la disponibilité des places en garderie et la disponibilité de logements, souligne M<sup>me</sup> Huot. Nous aimerions que les entreprises travaillent aussi leur attractivité. Tout est lié. Il faut que le milieu municipal et le milieu économique travaillent ensemble. Le rôle de Marie-France sera donc d'aider les entreprises à structurer des choses pour être plus attractives. Pour l'instant, nous ne prévoyons pas de faire de marketing RH. Nous nous occuperons d'abord de la base. Nous allons donc aider les entreprises à organiser une gestion efficace des ressources humaines. On voit la différence entre les entreprises qui se sont préparées en améliorant leurs conditions de travail et en

développant une vraie marque employeur et celles qui ne l'ont pas fait. »

Il faut dire que les entreprises de la région de Rivière-du-Loup comptent, pour la moitié d'entre elles, cinq employés ou moins. Il est donc plutôt rare qu'elles bénéficient d'un service en ressources humaines à l'interne. Pour l'année 2022, M<sup>me</sup> Huot estime qu'une vingtaine d'entreprises pourront être accompagnées. Et si la demande est plus forte, elle envisage déjà la possibilité d'utiliser les sommes pour la deuxième ressource prévue dans le cadre d'Accès entreprise Québec pour l'embauche d'un deuxième conseiller spécialisé en gestion des ressources humaines. ■



# L'AGRICULTURE POUR REVALORISER UN TERRAIN EN ZONE INDUSTRIELLE

Quand Electrolux a annoncé la fermeture de son usine à L'Assomption en 2014, c'est un terrain de plus d'un million de pieds carrés situé en pleine ville qui se retrouvait du jour au lendemain sans aucune activité. Et c'est sans compter les quelque 1300 personnes qui ont perdu leur emploi. Il aura fallu quelques années pour que la Ville de L'Assomption et Electrolux arrivent à une entente quant à ce terrain, mais c'est maintenant chose faite et la Zone Agtech peut enfin voir le jour.

Ainsi, Electrolux a cédé le terrain, d'une valeur de près de 7 M\$, à la Municipalité en ayant procédé auparavant à la démolition de l'usine qui était inutilisée depuis quelques années. La municipalité endosse quant à elle la responsabilité de faire décontaminer le terrain, travaux pour lesquels certaines aides financières sont accessibles. Et c'est ce printemps que la construction des nouveaux bâtiments devrait débuter.

## ZONE AGTECH : SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET EXPORTATION DU SAVOIR

« On respecte notre personnalité, souligne Sébastien Nadeau, maire de L'Assomption et préfet de la MRC du même nom. Ce sont des industries agricoles qui vont y être installées. On voulait préserver l'agriculture d'une part, mais aussi aller plus loin. »

Il faut dire que la majorité du territoire de L'Assomption est consacrée à l'agriculture. Il était donc naturel d'explorer ce secteur économique pour revaloriser cet immense terrain. L'objectif est d'en faire la plus grande zone agricole sur terrain industriel, ce qui s'inscrit en marge de ce qui est généralement fait ces années-ci alors qu'on cherche plutôt à élargir les périmètres urbains en dézonnant des terres agricoles.

« L'augmentation de la production se fait horizontalement. Nous, nous voulons augmenter la production verticalement, explique M. Nadeau. Nous aurons la plus grande serre sur toit au monde avec 440 000 pieds carrés. Actuellement, la plus grande fait 160 000 pieds carrés. Une partie du bâtiment d'environ 3 000 pieds carrés sera consacrée, sur trois étages, à l'agriculture avec une pisciculture au



Une modélisation des plans de la future Zone Agtech, à L'Assomption.

1<sup>er</sup> étage dont l'eau, avec ses nutriments naturels générés par les poissons, montera au 2<sup>e</sup> pour l'aquaculture. Et sur le toit, on retrouvera une serre. Environ 70 % des aliments consommés au Québec sont importés. Avec un projet comme celui-ci, on peut diminuer les importations et augmenter notre

souveraineté alimentaire. On pense éventuellement pouvoir produire à la demande pour les chaînes de restaurants ou d'hôtels. Ce qui a comme avantage de profiter de produits frais au jour le jour, de réduire les pertes et de mieux contrôler les coûts.»

Cependant, la Zone Agtech n'a pas comme seul but d'être un producteur souverain. C'est aussi une volonté d'être exportateur de technologies agricoles développées au Québec. Elle est le premier programme d'accélération d'entreprise 100 % dédié à la commercialisation des technologies agricoles innovantes du Québec, où seront rassemblés entreprises, chaire universitaire et centre de recherche.

Les entreprises innovantes en technologie de l'agriculture qui s'installeront dans près de 400 000 pieds carrés disponibles ont toutes la volonté de travailler ensemble et de partager leurs expertises pour développer les technologies agricoles. Robotisation, systèmes de luminaires pour l'aquaculture et autres innovations font partie de ce qui se développera à L'Assomption.

« La mission de la communauté Agtech, c'est d'être la chambre de commerce des technologies agricoles », conclut M. Nadeau. ■



Sébastien Nadeau, maire de la municipalité de L'Assomption et préfet de la MRC du même nom

# ENCOURAGER LA RELÈVE EN AGRICULTURE

Chaque année depuis 2010, un jeune entrepreneur de la relève agricole dans la MRC de Rouville reçoit une bourse de 10 000 \$. Cette initiative visant à encourager la relève en agriculture provenait à ses débuts du Fonds de soutien à la relève agricole grâce à un partenariat entre le Forum jeunesse Montérégie-Est et les neuf centres locaux de développement (CLD) de la Montérégie-Est. Un total de 11 bourses étaient alors remises dans la région. La fusion du CLD de Rouville avec la MRC en 2015 a fait en sorte que la MRC a repris le flambeau et poursuit cette mesure de soutien aux entrepreneurs agricoles de son territoire avec le soutien de partenaires financiers.

L'agriculture est une des pierres angulaires du développement économique de la région et c'est ce qui motive la continuation de cette mesure d'aide qui s'inscrit parmi de nombreux services d'accompagnement aux entreprises agricoles offerts par l'équipe de développement économique de la MRC de Rouville. La Bourse d'accompagnement de la relève agricole « vise à favoriser l'établissement de la relève agricole rouvilloise en valorisant la formation, le mentorat et en soutenant les jeunes entrepreneurs agricoles dans leurs projets d'affaires. »

## CONTRIBUER AUTANT AU SAVOIR-ÊTRE QU'ÀUX IMMOBILISATIONS

La bourse de 10 000 \$ remise au lauréat annuel est répartie en deux volets. Un montant de 5 000 \$ est consacré à des services-conseils, de la formation et du mentorat. Le reste de la somme est attribué pour l'achat de matériel ou l'investissement en immobilisation. Cette somme est souvent le petit coup de pouce facilitant la réalisation d'un projet.

Pour être admissible, l'entrepreneur doit être âgé de 18 à 40 ans, détenir au moins 20 % des parts d'une entreprise agricole ou être en voie de les détenir, avoir son exploitation agricole dans la MRC de Rouville et avoir pour activité principale l'agriculture. « Nous recevons entre trois et six candidatures par année, précise Philippe Théberge, conseiller en géomatique et aménagement et responsable du programme de Fonds d'aide à la relève agricole pour la MRC de Rouville. Les projets proviennent

d'exploitations agricoles variées, que ce soit de la culture de petits fruits, de fermes laitières ou de producteurs maraîchers. »

M. Théberge rappelle que cette bourse sert à encourager la relève agricole à finaliser un projet. Pour une région telle que celle de Rouville où l'agriculture compte pour une part importante de l'économie, soutenir la relève est essentiel, car les défis sont grands (voir l'encadré). D'ailleurs, d'autres mesures sont mises en place par le biais du plan de développement de la zone agricole, notamment pour mettre en valeur l'agrotourisme dans la région où se pratique l'autocueillette et où l'on retrouve plusieurs entreprises de transformation agroalimentaire. Et l'attribution de cette bourse risque fort de perdurer. La période de dépôt de dossier pour l'année 2022 est en cours et se terminera le 1<sup>er</sup> avril prochain.

## LAURÉAT 2021 : VINCENT LABRECQUE, FERME LABRISE INC.

Vincent Labrecque travaille depuis huit ans sur la ferme laitière de ses parents située à Saint-Césaire. Il est en processus de relève et projette à terme d'en être copropriétaire avec son frère. Ils représenteront la 4<sup>e</sup> génération à exploiter



Remise de la bourse de 10 000 \$ au lauréat 2021. De gauche à droite : Guy Benjamin, maire de Saint-Césaire, Vincent Labrecque de la Ferme Labrise inc., lauréat de la bourse, Denis Paquin, préfet suppléant de la MRC de Rouville, et Philippe Théberge, responsable de la bourse d'aide à la relève agricole pour la MRC de Rouville.

cette ferme qui leur vient de leur arrière-grand-père paternel. L'exploitation compte 70 vaches en lactation pour un total de 150 têtes. La ferme s'étend sur 620 arpents de terre où sont principalement cultivés le maïs, le soya et le foin.

Le projet présenté par Vincent et qui lui a valu la bourse de 10 000 \$ est la modernisation des infrastructures. « C'est une construction neuve pour la relève laitière et les vaches tarées. Présentement, nos vaches de 6 mois à 2 ans sont attachées et ce



L'agriculture est un pilier important de l'économie rouvilloise alors que plus de 90 % du territoire est constitué de terres agricoles.



n'est pas l'idéal pour le bien-être animal. Le nouveau bâtiment sera en stabulation libre, c'est-à-dire que les vaches pourront circuler dans l'étable. C'est un peu comme reproduire la liberté que les vaches ont dans les champs, mais à l'intérieur», explique le jeune entrepreneur. Dans ce bâtiment, les vaches tarées, c'est-à-dire celles qui sont entre deux lactations, en préparation à un nouveau vêlage, seront installées sur des bed packs, soit une épaisseur appréciable de litière qui améliore leur confort quand elles sont couchées et leur permet aussi de se lever plus facilement. «C'est plus confortable qu'un matelas!» compare Vincent. Ces nouveaux aménagements, notamment l'espace pour les vaches tarées, permettront à la Ferme Labrise d'augmenter sa production laitière en libérant des places pour des vaches laitières supplémentaires.

Bien entendu, de tels investissements représentent une somme beaucoup plus importante que 10 000 \$. «La bourse est une opportunité de fonds supplémentaires, souligne le lauréat qui a étudié en gestion et technologies d'entreprise agricole à l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec à Saint-Hyacinthe. Dans une ferme et dans un projet comme celui-là, il y a tellement d'équipements que toute aide financière est appréciée!»

Les normes encadrant les exploitations agricoles sont de plus en plus strictes et encadrent rigoureusement le bien-être animal. Bien que la stabulation libre ne soit pas une obligation, elle s'avère toutefois un investissement judicieux. «Quand on élève des animaux, on veut qu'ils soient bien. C'est important à nos yeux. Et c'est tout aussi important de démontrer aux gens qu'on traite bien nos animaux. C'est ce à quoi les gens s'attendent maintenant, que ce qu'ils consomment soit produit dans de bonnes conditions où l'animal est respecté», conclut Vincent.

### L'ACTIVITÉ AGRICOLE DE LA MRC DE ROUVILLE EN QUELQUES CHIFFRES

- Plus de 90 % du territoire de la MRC se trouve en zone agricole.
- Le revenu agricole moyen y est supérieur à la moyenne de la Montérégie et du Québec.
- 60 exploitants prévoient vendre dans les 5 prochaines années. De ce nombre, 44 ont une relève prévue.
- Près de 34 000 hectares sont consacrés à la production végétale.
- Le territoire compte 472 exploitations agricoles dont :
  - 173 exploitations ont pour activité principale l'élevage animal, principalement bovin, porcin et aviaire (poulets/dindons);
  - 296 entreprises sont des exploitations végétales;
  - 65 exploitants cultivent la pomme. ■



La culture de la pomme et la transformation agroalimentaire représentent une part importante des activités agricoles dans la MRC de Rouville. Ici, la vue à partir du belvédère de la Cidrerie Michel Jodoin.



## LE PROGRAMME DE FORMATION 2022, C'EST :

- Plus de **25 FORMATIONS** sur mesure pour des officiers municipaux
- Plus de **50 SESSIONS** en classe virtuelle
- **RABAIS IMPORTANTS** pour les membres et **PLUSIEURS WEBINAIRES GRATUITS**

### NOUVEAU!

La **COMBEQ** offre une formation sur le nouveau régime transitoire\*, le Règlement d'application municipale qui remplace la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*.

\*Formation offerte en collaboration avec le MELCC et la FQM.

ENTRÉE  
EN VIGUEUR  
le **1<sup>ER</sup> MARS**

[combeq.qc.ca/formations](http://combeq.qc.ca/formations)

# LE RÔLE DES ÉLUS-ES MUNICIPaux À L'ÉTUDE

Qu'est-ce que ça prend pour être un bon ou une bonne élu-e municipal-e? Comment ont évolué les rôles de maire et de conseiller municipal ces dernières décennies? À quelle charge de travail est tenu un élu-e à un conseil municipal? Une équipe de chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), en collaboration avec la MRC de La Mitis, se penche sur ces questions.



« Ce projet a vu le jour de façon circonstancielle, raconte Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis et maire de Price. Il y a quelques années, j'étais avec des collègues de la Table régionale des élus du Bas-Saint-Laurent et on se disait que les villages de petites dimensions étaient peu représentés autour de la table. On réfléchissait aux raisons possibles et aussi à ce qu'on pourrait faire pour changer ça. Quelque temps plus tard, je jaisais avec des gens du GRIDEQ (NDLR Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec) et la mairesse de Sainte-Luce de l'époque sur la nouvelle génération d'élus-es, sur le développement de nos milieux, sur le fait que le maire est maintenant un agent de développement. On s'est dit qu'il faudrait faire un portrait des élus-es, de leurs rôles, des qualités nécessaires pour être un "élu idéal". Tout ça avec l'objectif de mieux savoir qui approcher pour s'engager dans un mandat et comment l'approcher. »

## ENTREVUES ET SONDAGE EN LIGNE

L'équipe de recherche est formée de Yann Fournis, Nicolas Devaux et Nathalie Lewis, tous trois professeurs au département Sociétés, territoires et développement à l'UQAR, ainsi que de l'auxiliaire de recherche Abigail Rezelman du GRIDEQ. Ils



Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis et maire de Price, en compagnie des professeurs Yann Fournis, Nicolas Devaux et Nathalie Lewis du département Sociétés, territoires et développement à l'UQAR. Crédit photo : UQAR.

pourront compter sur l'aide de plusieurs étudiants afin de mener des entrevues avec différents élus-es et acteurs de la gouvernance municipale dans la région du Bas-Saint-Laurent. Un sondage en ligne sera également tenu en parallèle afin de recueillir des informations sur le profil des élus-es de la région ainsi que sur les défis et enjeux auxquels font face leurs municipalités.

Ces données permettront de mieux comprendre la réalité du travail des élus-es et de mieux saisir le rôle du maire et des conseillers dans les différentes relations rencontrées dans le cadre de leurs fonctions : avec les employés municipaux, les citoyens, les organismes, les autres municipalités

ainsi que les gouvernements provincial et fédéral. Par la suite, des pistes d'action pourront être suggérées afin de mieux outiller les élus-es dans leur pratique.

« On parle beaucoup de crise démocratique au niveau municipal du fait qu'il y a peu de candidats, souligne Yann Fournis dans un article paru en décembre dernier sur le site Web de l'UQAR<sup>1</sup>. On l'a encore vu aux dernières élections municipales alors qu'au Bas-Saint-Laurent, la majorité des maires et conseillers ont été élus par acclamation. Dans le même temps, des candidats aux profils plus variés, soit des femmes, des jeunes ou des personnes issues des minorités visibles, se font une place dans



les campagnes municipales.» Il ajoute également à propos du rôle qu'ont à jouer les élus qu'on « est passé de la fourniture de services aux contribuables à des missions d'encadrement et de développement, comme l'aménagement du territoire, la culture, le développement économique ou les enjeux sociaux. Ces changements demandent aux élus des qualités et des compétences qui étaient moins nécessaires auparavant. »

### MIEUX CONNAÎTRE ET MIEUX FAIRE CONNAÎTRE

« On se méprend sur le rôle de l'élu-e, soutient M. Paradis. La nature du travail a changé. On ne s'occupe plus que des services de base. Ça prend de l'empathie. Il faut aussi apprendre à être patient. Mais on a des moyens que d'autres organisations n'ont pas. C'est ça qu'il faut faire voir aux gens. Cette recherche va permettre de mieux cerner ce que la fonction implique et permettre aux gens qui souhaitent solliciter un mandat de conseiller ou de maire de faire un choix éclairé. Je crois qu'on pourra aussi toucher des gens auxquels on ne penserait pas de prime abord comme élus-es parce qu'ils ne correspondent pas à l'image qu'on imagine. Ce sera plus concret, plus transparent. Et peut-être que ça contribuera à susciter plus d'intérêt envers l'implication en politique municipale. »

En marge de ce projet de recherche, une exposition présentant les portraits des mairesses et maires sera proposée. « Nous voulons mieux faire connaître le rôle, mais aussi montrer qu'au-delà des fonctions, ce sont tous des humains avec des passions, des loisirs », conclut M. Paradis.

<sup>1</sup> <https://www.uqar.ca/nouvelles/uqar-info/3874-renforcer-le-leadership-territorial-vers-une-redefinition-du-role-des-elus-municipaux>

### QU'EST-CE QUE LE GRIDEQ?

Le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) s'intéresse au développement des territoires. Une équipe d'une vingtaine de chercheurs de différentes disciplines des sciences sociales a développé des domaines d'expertise tels que les politiques publiques touchant les territoires non métropolitains, les outils et dispositifs de gestion, de consultation et de partage des connaissances, les parcours de vie, mobilités, transmission et relève en contexte périphérique (jeunes, immigrants, métiers liés à l'agriculture et aux ressources), ainsi que les évolutions de la ruralité en lien avec les enjeux démographiques et socioéconomiques.

### PORTRAIT STATISTIQUE DES CANDIDATS ET ÉLUS-ES LORS DES ÉLECTIONS DU 7 NOVEMBRE 2021

Source : <https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/candidatures-resultats-et-statistiques/>

- Des 6 942 postes de conseiller municipal, 4 355 ont été élus sans opposition et 109 étaient vacants en date du 10 décembre 2021;
- Des 1 102 postes de maire, 615 ont été élus sans opposition et 11 étaient vacants en date du 10 décembre 2021;
- Entre 2005 et 2021, la proportion de femmes élues à un poste de conseillère ou de mairesse au Québec est passée de 24,8 % à 36,5 %;
- Élus-es par groupe d'âge :
  - 18 à 34 ans : 8,8 %
  - 35 à 44 ans : 19,5 %
  - 45 à 54 ans : 20,7 %
  - 55 à 64 ans : 28,5 %
  - 65 ans et plus : 22,3 %;
- Près de la moitié des conseils municipaux au Québec comptent 40 % ou plus de leurs élus-es qui sont des femmes;
- 273 conseils municipaux sont formés entièrement de personnes élues sans opposition. ■

UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE  
DES SOLUTIONS  
ADAPTÉES À VOS BESOINS

MUNICIPAL – ENVIRONNEMENT – EXPROPRIATION

TREMBLAY BOIS  
AVOCATS



Mes Yves Boudresault, Pierre Laurin, Caroline Pelchat, Claude Jean, Mireille Lemay, Pierre Groux, Lahbib Chetabi, Marc-André Beaudoin, Patrick Bérubé, Michelle Audet-Turmel, Benjamin Bolduc, Simon Voyer, Nicolas Rousseau

tremblaybois.ca  
418.658.9966

# « UN EXERCICE EXIGEANT, MAIS NÉCESSAIRE ET TRÈS UTILE. »

– Guylaine Aubin, mairesse de Sainte-Claire



M<sup>me</sup> Guylaine Aubin, mairesse de Sainte-Claire

« C'est un exercice exigeant, nécessaire et très utile. Le fait de consigner toutes les informations stratégiques dans un seul outil est gagnant en bout de ligne, assure la mairesse de Sainte-Claire, M<sup>me</sup> Guylaine Aubin. Ça nous permet de faire un meilleur travail de planification et pour les élus-es, c'est intéressant de pouvoir porter un regard global sur nos actifs. »

Cette démarche de saine gestion des actifs municipaux, la Municipalité de Sainte-Claire, en Chaudière-Appalaches, l'a amorcée dans le cadre d'un audit de performance mené par la Commission municipale du Québec (CMQ) en 2021 et auquel participait également les municipalités de Weedon, en Estrie, et de Pohénégamook, dans le Bas-Saint-Laurent.

L'audit réalisé par la vice-présidente à la vérification de l'organisme, M<sup>me</sup> Vicky Lizotte, visait à déterminer si ces municipalités de taille moyenne disposaient de l'information essentielle sur leurs actifs en immobilisations et si ces données étaient fiables, accessibles et utiles pour une prise de décision éclairée. Ont été analysés les processus pertinents, les rôles et responsabilités ainsi que les pratiques se rapportant à la gestion d'actifs.

Bien que les municipalités auditées déploient des efforts pour connaître leurs actifs, la CMQ avait alors constaté l'absence d'une approche globale regroupant et organisant, sous une forme exploitable, les données sur les actifs municipaux afin de détenir l'information essentielle à la prise de décision.

## POUR UNE MEILLEURE VUE D'ENSEMBLE

« On était déjà assez bien équipé, assure M<sup>me</sup> Aubin. On considérait qu'on faisait déjà une bonne gestion de nos actifs, mais nous étions aussi conscients que nous pouvions améliorer nos pratiques, et c'est ce que cet exercice va nous permettre de faire. Lors du prochain budget, ce sera un outil qui nous permettra d'avoir une vue d'ensemble. Ce sera encore plus facilitant. Le plus grand gain sera à l'interne pour les ressources humaines et dans la rapidité à avoir accès à l'information. »

Si la municipalité de 3500 habitants située dans la MRC de Bellechasse n'avait pas entrepris de démarche systématique de gestion des actifs plus tôt, c'est principalement en raison du temps requis. « La réalité, c'est le facteur temps. Il y a plein de dossiers, de projets et d'obligations qui occupent les ressources humaines et les élus-es. C'est quand même tout un exercice à réaliser, il faut y mettre le temps nécessaire avec des ressources limitées qui ont déjà des agendas chargés. »

« On était aussi conscient qu'il y avait un historique qui était parfois davantage dans la mémoire de

certaines personnes que répertorié officiellement dans un document, se souvient M<sup>me</sup> Aubin en faisant allusion au roulement de personnel de plus en plus grand depuis les dernières années. Juste à la direction générale, on a eu deux personnes en un an. Ça nous confirmait encore plus l'utilité d'adopter des outils performants. »

## CONJUGUER AVEC LE FACTEUR TEMPS

À la suite des rencontres effectuées par la CMQ avec l'équipe municipale, tout le travail restait à faire. « Nous avons consacré des heures afin de réaliser un inventaire et se donner un outil pour consigner le tout. C'est un changement de pratique avec pour principale difficulté le facteur temps. Parce que dans les faits, on a des gens très au fait, bien organisés, en mesure de traduire cet exercice dans un nouvel outil qui va nous être très profitable, mais il faut y consacrer le temps nécessaire, comme dans tout processus de changement important. »

Afin de dresser son inventaire et de monter son tableau de bord contenant toutes les données pertinentes, la Municipalité de Sainte-Claire a travaillé avec l'équipe de la MRC de Bellechasse,

dont l'expertise en matière de gestion des actifs est reconnue. « Nous avons fait appel aux ressources de la MRC, on n'est pas parti à zéro. C'est plus dans la méthode de concevoir notre tableau de bord, avec différentes catégories dans un même outil, que nous avons amélioré nos pratiques. C'est un outil qui devient facilement accessible et partageable. »

Un autre avantage indéniable d'une saine gestion des actifs est d'être prêts lorsque des programmes d'aide gouvernementale sont lancés. « Pour ce qui est des gros travaux, c'est sûr qu'on est à l'affût des subventions et des programmes qui peuvent nous aider à réaliser nos projets. Malgré notre planification, nos fonds dédiés et notre saine gestion financière, les dépenses ne peuvent pas être totalement absorbées par le budget de fonctionnement de la municipalité », enchaîne-t-elle.

« Comme on connaît nos actifs et nos besoins, nous travaillons en amont afin que nos dossiers soient prêts le jour où un nouveau programme d'aide est annoncé. On ne commence pas à se demander ce qu'on pourrait déposer, on connaît nos besoins et l'échéancier de réalisation. »

### UN EXERCICE EN CONTINU

L'exercice n'est pas terminé pour les municipalités auditées. À l'issue de son audit, la CMQ a formulé six recommandations aux trois municipalités qui devaient produire un plan d'action pour assurer la mise en œuvre de chacune. Un suivi de l'application de ces recommandations sera réalisé d'ici les trois prochaines années.

« C'est un outil en développement. Nous avons notre plan d'action pour chacune des recommandations

de la CMQ avec un échéancier de réalisation en 2022, résume M<sup>me</sup> Aubin en mentionnant que ces recommandations sont une plus-value qui permettra à la municipalité d'améliorer ses pratiques. On a réalisé notre plan de travail, mais notre tableau de bord n'est pas finalisé parce qu'on s'est donné l'année pour l'implanter afin que ça puisse mieux s'intégrer à l'intérieur des autres dossiers sur lesquels nous travaillons. C'est très positif! C'est un plus pour la municipalité et pour les citoyens. »

## GESTION DES ACTIFS

### 9 RAISONS D'ENTREPRENDRE UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE

La CMQ a produit un argumentaire en 9 points qui explique pourquoi il est important que les municipalités s'engagent dans une démarche structurée de gestion d'actifs en immobilisations.

1. Avoir rapidement sous la main de l'information complète et de qualité. Un gestionnaire ou un membre du personnel doit disposer de cette information au moment opportun, comme quand vient le temps de remplir un formulaire pour répondre à des obligations gouvernementales.
2. Voir venir pour prévenir les problèmes de défaillance ou de bris d'un actif, lesquels pourraient avoir des impacts sur les dépenses de la municipalité et les services aux citoyens.
3. Conserver la mémoire organisationnelle dans un contexte où le mouvement de personnel est fréquent. Cela permet d'éviter que des données précieuses disparaissent, et ce, particulièrement pour des actifs ayant une durée de vie très longue.
4. Assurer la transparence de l'information sur les actifs, notamment lors du dépôt du Plan triennal d'immobilisation (PTI) avec des données à l'appui. Cela permet de relativiser les projets d'investissement par rapport à l'ensemble des actifs de la municipalité.
5. Présenter aux élus et aux citoyens une image fidèle des infrastructures et des biens que la municipalité possède et préciser dans quel état ils sont, ce qui permet de favoriser une vision globale à long terme.
6. Engendrer des bénéfices financiers à moyen et à long terme; en effet, l'information sur l'état des actifs permet de mieux gérer les risques et de prioriser les investissements importants pour la fourniture des services essentiels.
7. Augmenter ses chances d'avoir accès au financement public grâce à la disponibilité de données fiables, lesquelles permettent de développer des projets pertinents et bien documentés, prêts à déposer lorsque les programmes d'aide sont annoncés.
8. Donner des mandats plus précis et bien circonscrits à des consultants externes, ce qui réduit ainsi la portée et les coûts, étant donné la disponibilité d'une base de données municipale.
9. Intégrer les objectifs et les enjeux de développement durable de manière concrète dans le processus décisionnel de la municipalité, comme l'adaptation aux changements climatiques ou les mesures d'efficacité énergétique. ■

**Source :** Commission municipale du Québec, Rapport de la vice-présidence à la vérification, Information relative à la gestion d'actifs en immobilisations, Audit de performance, Février 2021, Annexe 3 [https://www.cmq.gouv.qc.ca/contentFiles/files/Verif/Rapport\\_Audit\\_JGA\\_EPF\\_Accessible\\_fev\\_2021.pdf](https://www.cmq.gouv.qc.ca/contentFiles/files/Verif/Rapport_Audit_JGA_EPF_Accessible_fev_2021.pdf)



# AQUATECH

## GESTIONNAIRE DE VOS INFRASTRUCTURES D'EAU



Depuis maintenant 40 ans, Aquatech, société de gestion de l'eau inc. apporte une expertise unique dans la gestion déléguée des services des eaux auprès d'une clientèle diversifiée dans le domaine municipal, privé et industriel. Et ce n'est pas près de s'arrêter en 2022!

En effet, Aquatech apporte une expertise unique et une maîtrise du métier dans la gestion et l'exploitation des usines d'eau potable et des eaux usées, ainsi que dans la gestion des réseaux d'aqueducs et d'égouts auprès d'une clientèle diversifiée dans le domaine municipal, privé et industriel. Grâce à une équipe expérimentée et multidisciplinaire composée d'ingénieurs, d'opérateurs, de techniciens en traitement des eaux et d'autres professionnels de l'environnement, l'entreprise se fait pour devoir d'adapter ses compétences aux besoins uniques de ses clients.

### S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS

Malgré la pandémie, Aquatech a toujours été en mesure de fournir les services essentiels à tous ses nouveaux et anciens clients. Elle adapte et modifie maintenant ses procédures selon l'évolution de la situation sur le terrain.

« Nos prestations sont exécutées dans les plus hauts standards de santé et de sécurité. Par exemple, nous faisons maintenant la location de véhicules supplémentaires pour éviter que nos employés fassent des tournées à deux, en cette période de pandémie; il faut éviter au maximum les contacts. En allant au-delà des exigences de la CNESST, nous nous assurons de la sécurité de nos employés », explique M. Jean-Guy Cadorette, vice-président exécutif chez Aquatech.

### LE VENT DANS LES VOILES EN 2022

En 2022, Aquatech compte offrir la même gamme de services qu'elle met à la disposition de ses clients municipaux depuis des années au niveau du traitement de l'eau potable, du traitement des eaux usées et également au niveau du service de gestion des égouts et des aqueducs.

L'entreprise tient également à étendre son offre de services, entre autres, par la gestion d'usines à distance avec la télégestion et la télémétrie. Cette solution étudiée depuis quelque temps avance maintenant à pas de géant et ce nouveau service bientôt offert pourra être une des solutions pour pallier le manque de main-d'œuvre, particulièrement pour les plus petites municipalités du Québec.

De plus, une de ses filiales a fait l'acquisition en 2021 des entreprises sherbrookoises Construction Multi-Mécanique et Services Mécaniflo qui évoluent dans les domaines de la mécanique de procédés, de la tuyauterie industrielle, de l'assainissement des eaux et dans la fabrication de modules. Avec cette acquisition, Aquatech tient à offrir le service de réparation rapide d'équipement pour les usines d'eau potable et de traitement des eaux usées, et ce, partout au Québec.

Leur expansion ne s'arrête pas là! Brusar, un bureau d'étude de la région de Québec, a récemment été acquis. L'un des objectifs est de se rapprocher des communautés des Premières Nations afin de les épauler dans la durabilité à long terme de l'approvisionnement en eau potable, ainsi que dans l'amélioration des systèmes de traitement des eaux usées dans les réserves.

Les mots d'ordre sont plus que jamais vigilance et prévoyance! « La production d'eau potable et le traitement des eaux usées sont des services essentiels. Nous comptons poursuivre nos actions et notre développement dans le même sens! Nous relèverons tous les nouveaux défis à venir de main de maître », conclut M. Cadorette. ■

# PÉNURIE DE LOGEMENTS DES SOLUTIONS RÉGIONALES À UN PROBLÈME PANQUÉBÉCOIS

Qui aurait cru un jour que l'Estrie et la Gaspésie allaient vivre un problème similaire de pénurie de logements? Longtemps l'apanage des grands centres urbains, la rareté de logements touche maintenant de nombreuses régions du Québec. De Percé à Farnham, les réalités qui autrefois étaient bien différentes au chapitre du logement se sont rapprochées avec pour principal vecteur la pandémie.

Les données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) le démontrent d'ailleurs clairement. Les migrations interrégionales ont été plus nombreuses en 2020-2021 qu'au cours des années précédentes. Entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 1<sup>er</sup> juillet 2021, 232 000 personnes ont changé de région administrative pour aller s'établir hors des grands centres.

Les grandes gagnantes de ces mouvements migratoires sont les régions des Laurentides, de Lanaudière, de l'Estrie, de la Mauricie, du Centre-du-Québec, de Chaudière-Appalaches, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pendant que Montréal et Laval enregistraient ensemble une baisse de population de 50 000 personnes, ces régions voyaient leur solde migratoire s'accroître de façon notable.

Selon l'ISQ, une certaine tendance avait commencé à se dessiner au cours des dernières années, mais elle s'est amplifiée depuis la dernière année. Bien que positive pour les régions qui travaillent d'arrache-pied pour attirer des gens sur leur territoire, cette nouvelle réalité occasionne des pénuries de logements importantes.

**UN ENGOUEMENT POUR BROME-MISSISQUOI**  
C'est le cas de la MRC de Brome-Missisquoi. Des neuf MRC qui composent la région de l'Estrie, elle est celle

qui a connu la plus forte hausse de population en 2020-2021. Avantagusement située à 45 minutes de Montréal, elle a accueilli plus du quart des nouveaux arrivants de la région, soit 2 414 personnes sur 8 554. La demande en logements est devenue criante.

Le préfet, M. Patrick Melchior, assure qu'il ne reçoit pas moins que trois appels par semaine de citoyens à la recherche d'un logement. « La pandémie a accéléré la demande pour Brome-Missisquoi. On sentait déjà un certain engouement depuis quelques années, mais il s'est clairement accentué avec la pandémie et le télétravail. »

**Entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 1<sup>er</sup> juillet 2021, 232 000 personnes ont changé de région administrative pour aller s'établir hors des grands centres.**

Farnham, la municipalité dirigée par le préfet de la MRC de Brome-Missisquoi, est l'une de celles qui bénéficie le plus de cette croissance, après Cowansville

et Bromont. Pas moins de 14 projets résidentiels sont en cours de construction pour un total de plus de 500 nouveaux logements dans la municipalité qui vient de franchir le cap des 10 000 habitants.

« Il y a aussi beaucoup de projets de construction de logements, mais il y a peu de logements à prix abordable, se désole le préfet en évoquant la problématique du coût du logement. Ce n'est pas tout le monde qui a les moyens de payer 1200 \$ pour un 4 ½. Juste à Farnham, le rôle d'évaluation a augmenté de 19 % cette année, ce qui occasionne une flambée des prix. »

« C'est beau les logements, mais si ce ne sont pas des logements abordables, on ne règle pas le problème, poursuit-il. Nos entreprises cherchent des travailleurs, mais ce ne sont pas tous des emplois à 100 000 \$ par année. Ça prend des logements à prix raisonnable pour accommoder ces travailleurs. »

Le préfet est fier de dire que deux des immeubles en construction visent à offrir des logements à un coût raisonnable. « Il y a de l'aide qui provient de la Société d'hypothèque et de logement du Canada, il a des subventions disponibles, mais les promoteurs ne sont pas au fait de ces programmes et le processus leur apparaît très complexe. Nous devons les informer et les accompagner au besoin. C'est grâce à ces aides financières qu'il sera possible d'avoir des logements plus abordables. »

### UN ATTRAIT GRANDISSANT POUR LA GASPÉSIE

Mille kilomètres à l'Est, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine vit une situation similaire. En 2020-2021, elle est devenue la quatrième région au Québec à connaître la plus forte progression de sa population avec 1378 nouveaux arrivants, le double de l'année précédente.

« La pandémie et le télétravail ont amené des familles à vouloir s'installer et travailler ici, se réjouit le préfet de la MRC du Rocher-Percé, M. Samuel Parisé. On devient de plus en plus populaire. La situation a complètement changé en 20 ans. Au début des années 2000, on entendait parler que de fermetures, et aujourd'hui, la pénurie de logements est sur toutes les lèvres. »

« Les maisons à vendre qui hier ne trouvaient pas preneurs sont maintenant rares sur le marché et elles se vendent à des prix élevés, relate-t-il. Notre économie s'est aussi beaucoup diversifiée. On connaît un gros regain, et nous prenons les moyens pour être en mesure d'accueillir tout le monde. »

**En 2020-2021, 232 nouvelles personnes se sont établies dans la MRC du Rocher-Percé, comparativement à 54 l'année précédente. Le logement est devenu un enjeu économique et social de premier plan dans une région qui cherche à recruter de la main-d'œuvre pour ses entreprises.**

Élu en novembre 2021, le nouveau préfet de 24 ans s'inscrit sans réserve dans la démarche amorcée par sa prédécesseure, M<sup>me</sup> Nadia Minassian, qui en avait fait une priorité régionale. En mai 2021, le Regroupement des MRC de la Gaspésie qu'elle présidait avait annoncé l'injection d'une somme

de 1 M\$ pour stimuler la construction de logements locatifs, un montant que les élus-es ont doublé sept mois plus tard. Ainsi, les 2 M\$ seront répartis à parts égales entre les 5 MRC de la région.

Cette décision se basait sur une étude réalisée au printemps 2021 auprès de 400 nouveaux arrivants par le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable qui dressait des constats préoccupants.

Parmi ceux-ci, notons le taux d'inoccupation de 0 % dans quatre des cinq municipalités de 2500 à 10 000 habitants de la région, le fait que près de 15 % des locataires sont forcés de quitter leur logement pour la période estivale et que près de la moitié des nouveaux arrivants ont trouvé un logement par le bouche-à-oreille. Aussi, le coût par porte d'une nouvelle construction en Gaspésie serait de 20 000 \$ à 25 000 \$ plus élevé qu'ailleurs au Québec.

« Il y a malheureusement des gens présentement qui veulent venir vivre en Gaspésie, mais qui doivent mettre leur projet sur pause parce qu'il



Municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia dans la MRC d'Avignon en Gaspésie, Gracieuseté.



ne trouve pas de logement. Nous avons besoin d'au moins 100 nouveaux logements dans la MRC, affirme-t-il en prenant soin de spécifier que la demande est pour des logements annuels et non pour des saisonniers. Je connais des gens qui sont obligés de quitter l'été parce que leur logement est loué pour la saison. Si l'on veut avoir des gens à temps plein, on a besoin de logements à temps plein.»

En 2020-2021, 232 nouvelles personnes se sont établies dans la MRC du Rocher-Percé, comparativement à 54 l'année précédente. Le logement est devenu un enjeu économique et social de premier plan dans une région qui cherche à recruter de la main-d'œuvre pour ses entreprises.

#### DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR LES NOUVEAUX LOGEMENTS

Pour être en mesure de répondre à la demande, la MRC a lancé un appel d'offres en décembre 2021 afin d'accroître le nombre de logements locatifs annuels disponibles sur son territoire. Les projets admissibles, qu'il s'agisse d'une nouvelle construction ou de la transformation d'un bâtiment existant à des fins résidentielles annuelles,

pourront profiter d'une subvention pouvant aller jusqu'à 100 000 \$.

Le préfet de la MRC de Brome-Missisquoi est bien au fait de la situation de la Gaspésie, étant lui-même propriétaire d'une résidence à Cap-Chat, dans la MRC de La Haute-Gaspésie. «C'était une ville dévitalisée il y a quelques années, et aujourd'hui, elle est en train de reprendre vie. La problématique du logement est devenue panquébécoise», ajoute M. Melchior.

#### UN GUIDE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

De son côté, la MRC de Brome-Missisquoi a lancé un guide à l'intention des nouveaux arrivants ainsi qu'un coffre à outils pour l'accès au logement. Dès le début de 2022, le préfet compte réunir les élus-es et tous les acteurs de la région pour travailler ensemble à trouver des solutions.

«L'important, ce n'est pas d'avoir 10 comités qui travaillent sur une solution, c'est d'avoir un comité

**«S'il y a un chaînon manquant, ça ne fonctionne pas. Si quelqu'un ne peut pas louer un logement parce qu'il est trop cher, si l'entrepreneur ne trouve pas d'employés parce que les loyers sont trop chers ou inexistant, personne n'est gagnant. Il y a une partie de la solution partout. On ne veut pas juste mettre un diachylon sur le problème, on veut une solution pérenne. C'est en travaillant ensemble qu'on va y arriver.» - M. Patrick Melchior, préfet de la MRC de Brome-Missisquoi**

## L'ANCAI c'est...

### DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LOCALES

Près de 500 municipalités se sont déjà prévaluées de la possibilité que leur offrent la Loi des Cités et Ville et le Code municipale de s'assurer d'un maximum de retombées économiques locales. Elles ont voté par résolution municipale une clause priorisant l'utilisation des camionneurs membres d'organismes titulaires d'un permis de courtage en services de camionnage en vrac délivré par la Commission des transports du Québec.

### UN VASTE BASSIN DE CAMIONS

Plus de 5 000 camions couvrant tout le Québec, disponibles 24/7.

Consultez la liste des 72 organismes de courtage affiliés à l'ANCAI à l'adresse : [www.ancai.com/courtage/12](http://www.ancai.com/courtage/12)  
**Information : 418-623-7923**



**ANCAI**

mon **ANCAI**



L'Association nationale des camionneurs artisans inc.

qui travaille sur toutes les solutions, assure-t-il. C'est en travaillant ensemble qu'on va trouver des solutions. Nous devons travailler avec les organismes communautaires au fait des problèmes de logement, ainsi qu'avec les entrepreneurs et les promoteurs qui doivent être conscients des réalités de l'un et l'autre. C'est aussi avec de l'aide financière aux promoteurs que nous allons y arriver.»

Le préfet compare l'exercice à une chaîne. «S'il y a un chaînon manquant, ça ne fonctionne pas. Si quelqu'un ne peut pas louer un logement parce qu'il est trop cher, si l'entrepreneur ne trouve pas d'employés parce que les loyers sont trop chers ou inexistantes, personne n'est gagnant. Il y a une partie de la solution partout. On ne veut pas juste mettre un diachylon sur le problème, on veut une solution pérenne. C'est en travaillant ensemble qu'on va y arriver.»

### UN ENJEU DEVENU PRIORITAIRE

Pour y arriver ensemble, la FQM a adapté son offre afin de bien accompagner ses membres à relever le défi du logement et de l'habitation qui s'est accentué avec l'arrivée de la pandémie et l'obligation du télétravail.

À la mi-janvier 2022, la FQM a réuni des élus-es, des directeurs généraux et des coordonnateurs pour discuter des enjeux du logement. Parmi eux se trouvaient des représentants du Regroupement des MRC de la Gaspésie ainsi que des MRC de Brome-Missisquoi, de Coaticook, de la Nouvelle-Beauce, de Robert-Cliche, des Chenaux, et de la Vallée-de-la-Gatineau.

Différents enjeux ont aussi été soulevés, mais l'objectif premier était de valider les demandes budgétaires de la FQM en vue du budget 2022-2023 du gouvernement du Québec et de réfléchir à d'autres pistes de solutions pour accompagner les milieux dans le développement d'une offre de logements adaptés à leurs besoins.

La rencontre a été à ce point fructueuse que les participants ont décidé de poursuivre leurs réflexions et de former un groupe de travail qu'il a été convenu d'appeler le Comité sur les enjeux de l'habitation et du logement.

### LES DEMANDES BUDGÉTAIRES DE LA FQM

Au nombre des demandes budgétaires de la FQM, le développement de l'habitation figure au rang des priorités.

Dans ce contexte, la Fédération est d'avis que le nouveau Plan d'action en habitation du ministère

des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) devrait être un levier pour consolider le partage des responsabilités entre les différentes instances gouvernementales et le milieu municipal, reconnu en tant que gouvernements de proximité.

Doté d'une enveloppe de 200 M\$, ce programme annoncé en décembre 2021 par la ministre des Affaires municipales et de l'habitation vise à soutenir le développement de l'offre de logements abordables.

Il s'inscrit dans une nouvelle approche de partenariat en élaboration par le MAMH visant à doter le gouvernement du Québec d'un nouveau Plan d'action en matière d'habitation dont les objectifs viseront à mieux répondre aux besoins des populations ainsi qu'à assurer une meilleure coordination, cohérence et synergie des interventions, tout en favorisant la concertation des acteurs impliqués dans le secteur de l'habitation.

### 100 M\$ SUPPLÉMENTAIRES

Dans une visée structurante à long terme, la MRC est l'échelle pertinente pour la planification stratégique des besoins en matière d'habitation. En ce sens, la FQM est d'avis que ces 200 M\$ seront vite épuisés devant l'importance des besoins et demande l'ajout d'au moins 100 M\$ afin de se donner collectivement les moyens et l'agilité nécessaires pour répondre à la crise du logement actuelle.

À l'instar de la Gaspésie et de la MRC de Brome-Missisquoi, plusieurs régions et MRC ont fait de l'accès à la propriété et du logement locatif une priorité. Certaines se sont même dotées d'une politique ou d'une stratégie sur l'habitation. La FQM croit que ces initiatives devraient être favorisées et soutenues pour assurer la cohérence des interventions.

Elle recommande que soit prévue une enveloppe de 4,5 M\$ pour soutenir les démarches d'élaboration de politiques d'habitation à l'échelle des MRC. Concrètement, la proposition de la Fédération vise un soutien financier de 50 000 \$ par MRC afin que soit mis à jour l'état de la situation de l'habitation fait par le ministère avant l'arrivée de la pandémie et que soit analysée la tendance migratoire vers les régions remarquée depuis deux ans.

Un état de situation à jour permettrait à chaque MRC et municipalité de se doter d'une politique de développement de l'habitation adaptée à sa réalité et à sa stratégie d'attractivité, assurant ainsi une meilleure synergie des interventions tout en favorisant la concertation des acteurs impliqués dans le secteur de l'habitation.

**Un état de situation à jour permettrait à chaque MRC et municipalité de se doter d'une politique de développement de l'habitation adaptée à sa réalité et à sa stratégie d'attractivité, assurant ainsi une meilleure synergie des interventions tout en favorisant la concertation des acteurs impliqués dans le secteur de l'habitation.**

### APPUYER LES INITIATIVES NOVATRICES

La pénurie de logements est devenue un cercle vicieux auquel s'ajoute la pénurie de main-d'œuvre. Pendant que les entreprises et les municipalités redoublent d'efforts pour attirer de nouveaux travailleurs, la recherche de logements en région s'est transformée en véritable parcours du combattant. L'offre d'habitation et de logements locatifs est quasiment nulle dans les petites localités.

La FQM recommande ainsi que soit mis en place un Fonds de soutien aux initiatives novatrices afin que puisse être développée une offre de logements locatifs diversifiée et adaptée, notamment aux petits milieux où la construction d'immeubles d'habitation de logements locatifs conventionnels n'est pas une option.

Inspirée de l'initiative du Regroupement des MRC de la Gaspésie, la FQM recommande que soit mis en place un Fonds de soutien aux initiatives novatrices et aux expérimentations en matière d'habitation, avec une enveloppe de 1 M\$ réservée par région administrative.

### SOUTENIR LES MÉNAGES À FAIBLE REVENU

Une actualisation des seuils d'admissibilité des ménages à faible revenu aux différents programmes d'aide au logement de la Société d'habitation du Québec (SHQ) est urgente.

La hausse du coût de la vie, qui atteint des sommets depuis les 30 dernières années avec une inflation à 4,8 % en décembre 2021 selon Statistique Canada, affecte plus durement les ménages à faible et à modeste revenu. Parallèlement, la hausse importante du prix des loyers, accélérée par la crise du logement et la généralisation du télétravail depuis le début de la pandémie, a accentué la pression sur de trop nombreux ménages concernant la part de leurs revenus consacrée au logement.

La FQM demande que soit revu à la hausse le plafond de revenu des ménages les rendant admissibles aux différents programmes de soutien au logement de la SHQ. La réalité socioéconomique par territoire de MRC et l'offre de logements abordables et disponibles pourraient aussi être prises en compte dans l'analyse de l'admissibilité du ménage.

#### RECONDUCTION ET BONIFICATION DU PROGRAMME RÉNORÉGION

Programme apprécié et important pour maintenir un parc immobilier de qualité dans les régions du Québec, le programme RénoRégion prendra

### La FQM recommande la reconduction du programme RénoRégion avec une majoration significative de son enveloppe afin que soit pris en considération l'augmentation importante des coûts de la construction ainsi que les surcoûts selon une évaluation par région.

fin le 31 mars 2022. De l'avis de tous, il doit incontestablement être reconduit et majoré de façon significative afin que soit prise en considération l'augmentation importante des coûts de la construction liée à la hausse des coûts des matériaux. De plus, la révision des surcoûts selon les régions doit être actualisée.

La FQM recommande la reconduction du programme RénoRégion avec une majoration significative de son enveloppe afin que soit pris en considération l'augmentation importante des coûts de la construction ainsi que les surcoûts selon une évaluation par région.

La Fédération recommande que les sommes soient confirmées pour les 3 prochaines années afin de faciliter la planification et la gestion du programme par les mandataires que sont les MRC.

Enfin, la FQM recommande à nouveau que soit mis en place un comité FQM-Société d'habitation du Québec afin de revoir les critères de répartition des sommes du programme RénoRégion entre les MRC ainsi que ses critères d'admissibilité, afin qu'il réponde davantage aux besoins des citoyens des MRC concernées. ■

# QUORUM

La référence du monde municipal

## PARLEZ-NOUS DE VOTRE RÉGION, ICI!

Vous avez envie que les projets de votre région soient présentés dans le magazine QUORUM?

Écrivez-nous à [communications@fgm.ca](mailto:communications@fgm.ca)



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS





Louise Leclerc, L.L.  
Directrice principale, Affaires juridiques et indemnisation  
La Mutuelle des municipalités du Québec

# ASSURANCE DE DOMMAGES MUNICIPALE : À QUOI S'ATTENDRE EN 2022?

Les conditions d'assurance auxquelles accèdent les organisations municipales sont soumises à un contexte mondial difficile et en mouvance. Les événements sans précédent auxquels nous avons fait face au cours des dernières années continueront d'avoir leurs effets sur le marché de l'assurance de dommages en 2022. Les organisations municipales doivent donc démontrer leur engagement à mettre en œuvre des mesures permettant de réduire les risques auxquels elles sont exposées si elles veulent préserver leur accès aux conditions d'assurance les plus avantageuses possibles.

## LES EFFETS DE LA PANDÉMIE

La pandémie continue d'affecter différents aspects de nos vies et l'arrivée d'Omicron n'a fait qu'accroître certains problèmes déjà bien présents. En effet, l'absentéisme lié au variant n'a fait qu'exacerber une situation déjà problématique de pénurie de main-d'œuvre ayant pour conséquence de prolonger les délais d'attente pour la réalisation des travaux de remise en état à la suite d'un sinistre.

Par ailleurs, après une baisse à l'automne 2021, on constate une nouvelle flambée du prix des matériaux de construction. Bois d'œuvre, acier, fer, aluminium, ciment, verre; rien n'y échappe<sup>1</sup>. Combinée à des difficultés d'approvisionnement, cette situation engendre des coûts de reconstruction après sinistres plus élevés et dont les assureurs devront tenir compte dans leurs activités de souscription.

## CYBERRISQUES

Le bilan de l'année 2021 en termes d'exposé lié aux cyberrisques est malheureusement difficile. Force est de constater que la transformation numérique que vivent les industries, les municipalités et les

gouvernements offrent de multiples possibilités pour les cyberattaques. Devant la menace croissante et le taux de réclamation élevé dans ce secteur d'assurance, les assureurs et les réassureurs ayant des marchés en cyberrisques ont soit réduit leurs capacités, ou resserré de beaucoup leurs règles de souscription en plus d'augmenter, parfois substantiellement, les primes d'assurance. Selon AON, un courtier reconnu en réassurance, les cyberassureurs ont signalé une hausse de 336 % du nombre de réclamations entre le début 2019 et 2020<sup>2</sup>.

Aussi, au sein de l'industrie en général, nous pouvons prévoir en 2022 un maintien des primes élevées, une limitation des capacités des assureurs

et une hausse parfois substantielle des franchises. Plus que jamais, l'excellence des contrôles internes sera primordiale dans l'obtention d'une couverture d'assurance de cyberrisques ou son maintien. Une bonne nouvelle cependant, celle de l'abondance de littérature et d'information disponible sur le Web afin d'éduquer les organisations en matière de cybermenaces et de mesures à prendre afin de les éviter.

Pour commencer une réflexion à ce sujet, les organisations municipales peuvent consulter la fiche de prévention détaillant les meilleures pratiques en matière de cybersécurité disponible sur le site Web de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ).

## LES ÉVÉNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES

Selon la Société Swiss Re, un réassureur de renommée mondiale, 2021 arrive au 4<sup>e</sup> rang des années en ce qui a trait au montant des pertes mondiales assurées liées aux catastrophes. De plus, l'un de ses responsables affirme que la tendance observée d'une augmentation annuelle de 5 à 6 % des pertes relatives aux catastrophes naturelles s'est poursuivie au cours de l'année<sup>3</sup>. Cette dernière a notamment été marquée par des orages violents, des inondations, des chaleurs extrêmes et des ouragans. Au Canada seulement, la Colombie-Britannique a été le théâtre de sinistres majeurs en 2021 : feux de forêt et inondations.

Au Québec, l'état préoccupant des infrastructures vieillissantes accentue les risques de dommages par l'eau à la suite d'événements météorologiques. Ainsi, une hausse de la quantité de précipitations tant en hiver qu'en été et une fonte rapide au printemps pourraient notamment augmenter les sinistres liés aux dommages par l'eau et aux refoulements des eaux d'égout. Bien que les événements météorologiques soient imprévisibles, les municipalités ont la capacité d'agir sur les risques de sinistres qui pourraient en découler. Par exemple, elles peuvent adopter un règlement sur les dispositifs antirefoulement, exiger la déconnexion des gouttières aux réseaux pluviaux et mettre en place un plan d'inspection, d'entretien, de gestion et de réfection de leurs infrastructures souterraines. Les municipalités qui souhaitent obtenir des modèles de règlements en cette matière peuvent contacter les avocats du Service d'assistance juridique FQM/MMQ en écrivant à [saj@mutuellemmq.com](mailto:saj@mutuellemmq.com).

En résumé, au cours des prochaines années, on peut s'attendre à ce que la hausse du nombre et du coût des sinistres catastrophiques liés aux événements météorologiques extrêmes se poursuive. Cette tendance invite les réassureurs à faire preuve d'une prudence accrue et exerce une pression à la hausse sur les coûts de réassurance, ayant un effet domino sur les coûts d'assurance. Il importe donc que les municipalités mettent en place des mesures pour mitiger ce risque. Pour obtenir des conseils à ce sujet, elles peuvent faire appel à l'équipe de la gestion des risques de la MMQ qui peut être contactée à [info@mutuellemmq.com](mailto:info@mutuellemmq.com).

## LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DEVIENT LE FONDS D'ASSURANCE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

La MMQ se développe pour tenir compte du contexte changeant en fusionnant avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et devient le Fonds d'assurance des municipalités du Québec. Ce regroupement permet de solidifier encore davantage l'offre de services aux organisations municipales, tout en continuant de préserver l'accès municipal aux produits d'assurance nécessaires pour protéger leurs activités, et ce, aux meilleures conditions possible. L'intégration de la MMQ à la FQM permettra à l'organisation de poursuivre sa mission de soutenir le développement des régions.

## MODERNISATION DES FLOTTES AUTOMOBILES

Selon toute vraisemblance, les municipalités entameront une mise à jour de leurs flottes automobiles au cours des prochaines années. Si l'on considère le fait que les véhicules plus récents comportent couramment des composantes électroniques et si l'on tient compte des nouveaux engagements gouvernementaux en matière de véhicules électriques, il est possible d'entrevoir une hausse des coûts de réparation dans ce domaine. En effet, le coût des pièces de remplacement ainsi que celui lié à l'expertise requise pour effectuer des réparations sur ce type de véhicule sont plus élevés. Il sera donc nécessaire pour les municipalités d'intervenir en amont afin de prévenir les risques d'incidents, l'expérience de la MMQ démontrant que de nombreux sinistres automobiles sont imputables aux conducteurs ayant commis une faute ou une erreur d'inattention. Les municipalités auront donc tout intérêt à mettre en place des mesures qui passeront par une formation adéquate et de la sensibilisation.

## PLANIFIER, C'EST LA CLÉ

Si ce n'est pas encore fait, les conseils municipaux devraient donc se questionner sur les risques présents dans leur organisation municipale et planifier les actions à mettre en place. Cette planification doit tenir compte des priorités et doit s'accompagner des moyens nécessaires pour sa réalisation. Bien entendu, des fonds devront être mis à contribution, mais il est toujours préférable d'agir en amont avec des investissements planifiés que de devoir injecter d'importantes sommes dans la réparation de sinistres au coût imprévu.

Plusieurs sinistres traités par la MMQ auraient pu soit être évités, soit être moins dommageables. La mise en place d'un processus efficace de gestion des risques aurait pu faire toute la différence dans plusieurs de ces cas. Les municipalités qui souhaitent en apprendre davantage sur la priorisation des risques sont invitées à consulter le site Web de la MMQ à [mutuellemmq.com](http://mutuellemmq.com).

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à visiter le site Web de la Mutuelle. ■

<sup>1</sup> [Journal de Montréal, journaldemontreal.com](http://Journal de Montréal, journaldemontreal.com), Explosion des coûts de construction : les pires hausses en plus de 35 ans, 22 janvier 2022

<sup>2</sup> [Rapport 2021 d'AON sur les Cyberrisques, insights.aon.com](http://Rapport 2021 d'AON sur les Cyberrisques, insights.aon.com)

<sup>3</sup> [Swiss Re, swissre.com](http://Swiss Re, swissre.com), Global insured catastrophe losses rise to USD 112 billion in 2021, the fourth highest on record, Swiss Re Institute estimates, 14 décembre 2021



# Les patinoires couvertes en bois : une bonne raison d'aiguiser ses patins!

**Le bois n'a pas son pareil pour créer des installations chaleureuses. Plusieurs municipalités l'ont compris et ont fait un effort supplémentaire pour offrir à leurs citoyens des patinoires couvertes à caractère humain qui font le bonheur des petits et des grands à longueur d'année.**

La municipalité de McMasterville, en Montérégie, est probablement une des premières à avoir opté pour une structure en bois pour recouvrir sa patinoire extérieure en 2011. Non seulement cette structure conçue en bois lamellé-collé est une source de fierté pour ses citoyens, mais elle s'est également avérée 15 % plus économique lorsque comparée à une solution similaire en acier. « Se retrouver sous cette structure majestueuse, faite de matière noble, apporte du caractère et rend accueillante notre infrastructure, de l'avis du maire de l'époque, M. Gilles Plante. Plusieurs articles de journaux en font l'éloge et nous recevons régulièrement des demandes d'information de municipalités à travers la province intéressées à s'inspirer de notre projet ».

## Un caractère incomparable

À Boischatel, le préau de la patinoire du parc des Saphirs a été inauguré à l'hiver 2020. Lauréat dans la catégorie Infrastructure extérieure aux Prix d'excellence Cecobois, il a été conçu avec une structure mixte et un design épuré. Sous sa toiture en bois lamellé-collé, un matériau local issu d'une ressource renouvelable, de fines colonnes d'acier ainsi que des poutres sous-tendues en bois et acier ajoutent à la légèreté du design. « Nous sommes fiers de pouvoir offrir à nos citoyens un équipement sportif de cette ampleur et de cette qualité », avait alors fièrement commenté le maire, M. Benoit Bouchard, au moment de son inauguration. À l'été, la structure fait office de chapiteau pour la tenue d'événements, tandis que la surface multifonctionnelle permet la pratique de diverses activités estivales.

## Une solution optimisée et économique

Les patinoires couvertes à Candiac, Joliette et Saint-Germain-de-Grantham ont toutes trois été conçues selon un même modèle hautement optimisé et économique. Les colonnes en bois lamellé-collé qui se déploient au-dessus des patineurs en font un élément signature et enveloppant pour les usagers, qui peuvent admirer l'aspect chaleureux du bois pendant la pratique de leur sport.



Patinoire couverte de McMasterville, Photo : Municipalité de McMasterville



Patinoire du parc des Saphirs, Boischatel, Photo : Stéphane Groleau



Patinoire couverte du Bleu Blanc Rouge, Joliette, Photo : Ville de Joliette





## FORMATION MUNICIPALE

Toute l'offre de formation de la Fédération québécoise des municipalités est disponible à distance et quelques cours sont également offerts en salle : cours en classe virtuelle, cours en ligne, webinaires, capsules vidéo. Découvrez ici toutes les dates de mars à juin 2022.

### OBLIGATOIRE POUR LES ÉLUS-ES MUNICIPAUX

Tarif exceptionnel de 149 \$

[Le comportement éthique](#) – Voir toutes les dates disponibles en cliquant [ici](#).<sup>1</sup>

#### *The ethical behaviour*

- 26 mars 2022 de 9 h à 16 h – **Classe virtuelle en anglais**
- 3 et 4 mai 2022 de 18 h à 21 h – **Classe virtuelle en anglais**

### FORTEMENT RECOMMANDÉES EN DÉBUT DE MANDAT

Tarif exceptionnel de 199 \$

[Les rôles et responsabilités des élus-es](#) – Voir toutes les dates disponibles en cliquant [ici](#).<sup>2</sup>

#### [Maîtrisez vos dossiers municipaux](#)

- 14 mars 2022 de 9 h à 16 h – **Classe virtuelle en anglais**
- 1<sup>er</sup> et 8 juin 2022 de 18 h à 21 h – **Classe virtuelle**
- 11 juin 2022 de 9 h à 16 h – **Classe virtuelle**

#### [Gestion financière municipale](#)

- 9 et 10 mars 2022 de 17 h 30 à 20 h 30 – **Classe virtuelle en anglais**
- 19 mars 2022 de 9 h à 16 h – **Classe virtuelle**
- 9 avril 2022 de 9 h à 16 h – **Classe virtuelle**
- 13 et 14 avril 2022 de 17 h 30 à 20 h 30 – **Classe virtuelle**
- 7 mai 2022 de 9 h à 16 h – **Classe virtuelle**
- 28 mai 2022 de 9 h à 16 h – **Classe virtuelle**
- 4 juin 2022 de 9 h à 16 h – **Classe virtuelle**

### PARCOURS VERS UN DIPLÔME

[Parcours nouvel élu-e, Gravir le sommet un pas à la fois](#)<sup>3</sup>

- Parcours en leadership – Nouvel élu-e :
  - Troisième cohorte à partir de septembre 2022
- Réussir avec les médias :
  - Le 5 avril 2022 de 13 h à 17 h
  - Le 4 mai 2022 de 8 h à 12 h
- Ateliers politiques :
  - Atelier politique 2 : le 6 avril 2022 à 14 h
  - Atelier politique 3 : le 25 avril 2022 à 14 h
  - Atelier politique 4 : le 18 mai 2022 à 14 h

#### [Diplôme d'administrateur municipal](#)

- La nécessité d'un travail d'équipe du maire et de la direction générale :
  - 22 mars 2022 – **Classe virtuelle en anglais**

#### [Diplôme en leadership](#)

- Se connaître : développement du leader – Disponible en ligne
- Assumer son leadership en tant qu'élu-e – Phase 2 :
  - Les 3 et 4 mars 2022 de 8 h 30 à 11 h 30

### VOS CONFÉRENCES WEB

- Le mercredi 9 mars 2022 à 9 h – PL 64 : Protection des renseignements personnels - Nouvelles obligations
- Le mercredi 20 avril 2022 à 14 h 30 – Lobbyisme au Québec : la transparence, c'est gagnant et payant!
- Le mercredi 15 juin 2022, à 9 h – PL 64 : Protection des renseignements personnels - Impacts pratiques

**MRC : Découvrez comment contribuer efficacement au développement régional**

Quelles sont les spécificités des Municipalités régionales de comté (MRC)? Quels en sont les acteurs et quels sont leurs rôles? Quels sont les enjeux des MRC? Comment les placer au cœur d'une action locale efficace? Autant de questions auxquelles la FQM vous aide à répondre grâce à la formation [MRC, comprendre et maximiser les outils de la gouvernance régionale](#).

L'équipe de la formation reste disponible pour vous transmettre une offre personnalisée pour cette formation actuellement disponible uniquement en formule privée. Contactez-nous à [competences@fqm.ca](mailto:competences@fqm.ca).

**Training path designed for the elected officers of English-speaking communities**

The Fédération québécoise des municipalités has received the support of the Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise (SQREA) (*Office for Relations with English-speaking Quebecers-our translation*) to develop training designed for English-speaking communities. Emphasis has been placed on essential training for every member of a municipal council, elected or reelected, in order to understand his environment, identify issues and fully perform his elective functions. Click [here](#)<sup>4</sup> to access information and to register.

**COURS PRIVÉS**

**Et si vous faisiez votre propre calendrier?**

Tous les cours du répertoire de formation sont offerts en formule privée et... à distance. Pour en savoir plus, communiquez avec nous à [competences@fqm.ca](mailto:competences@fqm.ca).

Et toujours 25 % de remise pour les membres grâce au code promotionnel transmis à votre municipalité.

Toute une équipe à votre service à [competences@fqm.ca](mailto:competences@fqm.ca).



[competences@fqm.ca](mailto:competences@fqm.ca)



1 866 951-3343

<sup>1</sup> [https://formationmunicipale.com/products/le-comportement-ethique?\\_pos=1&\\_sid=ab2383c79&\\_ss=r](https://formationmunicipale.com/products/le-comportement-ethique?_pos=1&_sid=ab2383c79&_ss=r)

<sup>2</sup> <https://formationmunicipale.com/products/les-roles-et-responsabilites-des-elues>

<sup>3</sup> <https://formationmunicipale.com/collections/formation-nouvel-elu-gravir-le-sommet>

<sup>4</sup> <https://formationmunicipale.com/collections/training-path-designed-for-the-elected-officers-of-english-speaking-communities>

**VOS EXPERTS**

Une réputation qui allie confiance et professionnalisme au profit de notre clientèle.

Municipal  
Travail  
Immobilier



**BélangerSauvé**

Joliette • Montréal • Trois-Rivières



# Consommer moins, consommer mieux.

Imaginez qu'une entreprise vous explique non seulement comment consommer moins de ce qu'elle vend (et ainsi réduire votre facture), mais qu'elle vous offre également des subventions pour vous permettre de réduire les coûts de vos travaux d'amélioration. Improbable ? C'est pourtant ce qu'Énergir fait déjà. En accompagnant ses clients dans l'optimisation de leurs équipements et de leurs installations pour en accroître l'efficacité énergétique, Énergir aide les municipalités et les entreprises d'ici à consommer le gaz naturel de façon plus responsable. En voici trois exemples.

## Le SportPlex de l'Énergie

### Refroidir pour mieux chauffer

À Varennes, le SportPlex de l'Énergie n'a rien à voir avec les arénas énergivores d'autrefois. La construction a complètement été revue et utilise maintenant un ingénieux système de récupération de la chaleur pour assurer un environnement confortable hors glace. La chaleur émise par les compresseurs de réfrigération est ainsi réacheminée vers les gradins des deux patinoires, les salles d'entraînement, les terrains de squash, les salles de conférence, les bureaux et le café-restaurant. Le système demande peu de gestion : il détecte automatiquement les fluctuations de température et effectue les ajustements en conséquence, comme un thermostat.

Économies  
de gaz naturel  
**150 968 m<sup>3</sup>**  
par année

Réduction  
d'émissions de GES  
**285 tonnes**  
par année

### Modèle d'efficacité énergétique

Très performant en période de pointe, ce système de récupération de chaleur réduit la consommation annuelle de gaz naturel du bâtiment de 150 968 mètres cubes par année, évitant ainsi l'émission d'environ 285 tonnes de gaz à effet de serre (GES). La subvention pour l'efficacité énergétique d'Énergir a encouragé la direction du centre sportif à investir dans de tels équipements, et elle peut aujourd'hui profiter de factures d'énergie moindres.

[+ CONSULTEZ  
l'étude de cas complète](#)

## IGA

### Frigos moins gourmands, chauffage performant

Dans beaucoup d'épicereries, les coûts de fonctionnement des réfrigérateurs sont plus élevés que les coûts de chauffage. Certains IGA ont adopté une stratégie de récupération de chaleur similaire à celle du SportPlex, en installant des équipements écoénergétiques conçus pour redistribuer l'air chaud qu'évacuent ces appareils ailleurs dans le bâtiment. Une approche efficace pour réutiliser l'énergie, et réduire les frais de chauffage et les émissions de GES.

[+ VISIONNEZ  
l'épisode \[2\] de la websérie  
Penser l'énergie autrement](#)

## Collège de Lévis

### Cure de jeunesse pour le système de chauffage

Magnifique bâtiment historique, le collège de Lévis était chauffé à l'aide d'un système à la vapeur gravement énergivore et d'une capacité excessive par rapport aux besoins réels de l'édifice. Grâce aux conseils d'experts et aux subventions d'Énergir, le collège a pu remettre à neuf ce réseau dont les chaudières dataient de 1970, en le convertissant à l'eau chaude. Les nouveaux appareils à haute efficacité offrent plus de stabilité et de confort, à un coût d'exploitation moindre.

Économies  
d'énergie  
**32 %**

Réduction des  
émissions de GES  
**31 %**

## Économiser pour mieux investir

Ce nouveau système de chauffage consomme 32 % moins d'énergie et réduit de 31 % les émissions de gaz à effet de serre (GES). Les subventions reçues, combinées aux économies récurrentes en coûts de chauffage, permettront de rembourser l'investissement initial en quelques années. Par la suite, l'argent épargné pourra servir à la mission première du collège : offrir les meilleurs services possible à ses étudiants.

[+ CONSULTEZ  
l'étude de cas complète](#)

## Penser l'énergie autrement

### L'efficacité énergétique, un moyen efficace de réduire les GES

Grâce aux programmes d'efficacité énergétique, plus de 130 000 projets du genre ont été réalisés par Énergir et ses clients, dont plusieurs municipalités, depuis 2001, prévenant du même coup l'émission de plus de 1,1 million de tonnes de GES dans l'atmosphère.

Au cours des cinq prochaines années, Énergir veut augmenter de 30 % les économies générées par ses programmes et poursuivre ses efforts pour réduire de 1 million de tonnes supplémentaires les GES d'ici 2030. En accélérant ses efforts en efficacité énergétique, Énergir veut accomplir sur une période deux fois plus courte ce qu'elle a fait ces 20 dernières années. Un réel tour de force!

[+ DÉCOUVREZ  
tout ce qu'Énergir fait déjà](#)





**Leblanc**  
illuminations

**CANADA**

CRÉATEUR & FABRICANT  
DE DÉCORS LUMINEUX



**1 866 814-3617**

[www.leblanc-illuminations.ca](http://www.leblanc-illuminations.ca)



SUIVEZ-NOUS!





## LES VÉHICULES SPÉCIALISÉS / SPECIALIZED VEHICLES



Camionnette  
plateforme  
**Flat bed**



Camionnette  
monte-charge  
**Pick-up  
tail lift**



Camionnette grue  
à treuil électrique,  
capacité 1 000 lbs  
**Electrical  
winch crane,  
capacity  
1 000 pds**



Camionnette  
benne basculante  
**Dumpers**



Plateforme 16'  
**16' flat bed**



Camionnette  
cabine surélevée  
**High roof box**



Camion cube 16',  
18' et 20' avec  
monte-charge  
**Cube 16', 18'  
and 20' trucks  
with tail lift**

## NACELLES / AERIAL LIFTS

NACELLES POUR LOCATION  
COMMERCIALE SEULEMENT.  
AERIAL LIFT FOR COMMERCIAL USE ONLY.



Nacelle à échelle Warwick 34'  
**Non-insulated telescopic  
aerials ladder 34'**



Nacelle à mât  
télescopique isolé Versalift 36'  
**Insulated telescopic aerials lift 36'**



Nacelle à échelle RH 37' non-isolée  
ou RH 38' isolée  
**Non-insulated 37' or isolated 38'  
telescopic aerials ladder**

**NOUS VENDONS  
TOUT CE QUE NOUS LOUONS!  
WE ALSO SELL WHAT WE RENT!**

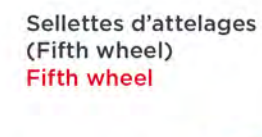
## LES ACCESSOIRES / ACCESSORIES



Attache-remorque  
**Hitch**



Attache-remorque  
(Goose neck)  
**Hitch (Goose neck)**



Sellettes d'attelages  
(Fifth wheel)  
**Fifth wheel**



Gyrophares  
**Rotating  
warning lights**



Flèche lumineuse  
**Directional  
luminous  
arrow**



Remorque ouverte ou fermée  
**Closed or open trailers**



Attache-remorque  
(Goose neck)  
**Hitch (Goose neck)**



Frein électrique  
**Electrical break**



G.P.S.  
**G.P.S.**



Flèche lumineuse  
**Directional  
luminous  
arrow**



Remorque ouverte ou fermée  
**Closed or open trailers**



Boîte de fibre  
**Fiber box**



Boîte de fibre  
surélevée  
**High roof  
fiber box**



Grille protectrice  
**Cab protector**



Bureau  
**Desk**



Porte-bagages  
**Rack**



Support à échelle  
**Ladder rack**



Tablettes  
**Shelves**

## LES SUCCURSALES / BRANCHES

ALMA  
418.669.0008

AMOS  
819.732.8282

ANTICOSTI  
418.535.0157

BAIE-COMEAU  
418.294.2414

CHIBOUGAMAU  
418.748.6050

CHICOUTIMI  
418.698.5411

DOLBEAU  
418.979.1991

DRUMMONDVILLE  
819.850.9772

FERMONT  
418.287.5295

GASPÉ  
418.368.0550

GATINEAU  
819.643.4999

GOOSE BAY  
709.896.4357

GRANBY  
450.956.1242

HAVRE ST-PIERRE  
418.538.7420

HULL  
819.246.6602

JONQUIÈRE  
418.548.2115

LA PRAIRIE /  
BROSSARD  
1.866.728.8243

LAVAL  
450.662.9040

LÉVIS  
418.833.7711

LONGUEUIL  
(BOUCHERVILLE)  
450.645.9706

MASCOUCHE  
450.918.3199

MATAGAMI  
819.739.2151

MATANE  
418.566.6824

MONT-TREMBLANT  
1.866.728.8243

MONTREAL  
(RUE STE-CATHERINE EST)  
514.527.2426

MONT-LAURIER  
819.623.1116

MONTMAGNY  
418.248.0031

NEW RICHMOND  
418.392.6145

POINTE-AUX-  
TREMBLES  
514.645.2836

PORT-CARTIER  
418.766.7440

PORT-DANIEL  
581.351.2204

QUÉBEC  
418.692.1315

REPENTIGNY  
1.866.728.8243

RIMOUSKI  
418.723.3906

RIVIÈRE-DU-LOUP  
418.605.0618

ROBERVAL  
1.866.728.8243

ROUYN NORANDA  
819.762.8288

SCHEFFERVILLE  
418.585.3515

SHAWINIGAN  
819.539.1123

SHERBROOKE  
1.866.728.8243

STE-ANNE-  
DES MONTS  
418.763.3100

ST-FÉLICIEN  
418.679.8445

ST-GEORGES  
DE BEAUCE  
418.228.8243

ST-HYACINTHE  
450.253.0692

ST-JEAN-  
SUR-RICHELIEU  
450.376.9939

ST-JÉRÔME  
450.432.2882

ST-LAURENT/  
CARTIERVILLE  
514.336.5162

ST-LÉONARD  
514.323.3947

STE-MARIE  
418.387.2800

ST-RAYMOND  
418.337.2204

SEPT-ÎLES  
418.968.4540

THETFORD MINES  
1.866.728.8243

TROIS-RIVIÈRES  
819.377.5388

VAL D'OR  
819.825.5413

VALLEYFIELD  
450.370.3474

VARENNES  
1.866.728.8243

VAUDREUIL/  
DORION  
450.510.0346

VICTORIAVILLE  
819.357.9222

VILLE LABAIE  
418.544.7655

# ON EN OFFRE +

- + DE CHOIX
- + D'OPTIONS
- + DE CONSEILS
- + DE SERVICE



NOUS AVONS  
**LA SOLUTION**  
EN TRANSPORT

LOCATION  
**SAUVAGEAU**  
Autos • Camions • Véhicules spécialisés  
Cars • Trucks • Specialized vehicles

### SIÈGE SOCIAL :

521, Côte Joyeuse, Saint-Raymond (Québec)  
Canada G3L 4A9  
T. : 418.337.2204 / 1.866.728.8243 / F. : 418.337.2159

Près d'un aéroport (taxi disponible \$\$\$)  
Near to airport (taxi available \$\$\$)

Près d'un métro  
Near subway

1 866 728-8243  
[www.sauvageau.qc.ca](http://www.sauvageau.qc.ca)  
[info@sauvageau.qc.ca](mailto:info@sauvageau.qc.ca)



# LES CATÉGORIES DE VÉHICULES / VEHICLES CATEGORIES

## AUTOS / CARS



Sous-compact  
Sub-compact



Compacte  
Compact



Intermédiaire  
Mid Sizes



C-Max Hybride  
C-Max Hybrids



Voiture électrique  
Electric car

## PASSAGERS / PASSENGERS



Minivan  
7 passagers  
Minivan  
7 passengers



8 passagers  
8 passengers



Minibus  
15 passagers  
Minibus  
15 passengers



Transit 8 et 15 passagers  
8 and 15 passengers  
Transit

## V.U.S. / S.U.V.



Véhicule utilitaire  
intermédiaire 2x4 et 4x4  
Intermediate 2x4 and 4x4 SUV



Véhicule utilitaire  
pleine grandeur 4x4  
Large 4x4 SUV



Véhicule utilitaire  
luxueux 4x4  
Luxurious SUV 4x4

## CAMIONNETTES / COMPACT PICK-UPS



Camionnette  
compacte,  
2x4 et 4x4  
Compact Pick-up,  
2x4 and 4x4



Camionnette cabine régulière, 2x4 et 4x4  
Compact Pick-up regular, 2x4 and 4x4



Camionnette cabine allongée, 2x4 et 4x4  
Compact Pick-up extended, 2x4 and 4x4



Camionnette cabine d'équipe, 2x4 et 4x4  
Crew-cab, 2x4 and 4x4



Camionnette cabine d'équipe, 2x4 et 4x4  
Crew-cab, 2x4 and 4x4



Camionnette cabine d'équipe,  
4x4, roues doubles  
Crew-cab, 4x4

TOUTES NOS CAMIONNETTES SONT DISPONIBLES EN VERSIONS 2X4 ET 4X4. LA GRANDEUR DES BOÎTES VARIE DE 5' À 8' ET LA CAPACITÉ DE 1/2, 3/4 OU 1 TONNE. ALL OUR PICK UP TRUCKS ARE AVAILABLE 2X4 AND 4X4. THE SIZE OF THE BOXES ARE 5' TO 8', AND 1/2, 3/4 OR 1 TON CAPACITY.

## FOURGONNETTES / CARGO VANS



Fourgonnette compacte  
Transit connect  
Compact  
Transit connect



Fourgonnette régulière et allongée  
Cargo Vans regular and extended



Fourgonnette Transit, toit bas 56", moyen 72" ou haut 81"  
Transit, low roof 56", medium roof 72" or high roof 81"



Fourgonnette Promaster toit haut 76", 3 passagers  
Cargo van Promaster with high roof 76", 3 passagers

## CAMIONS RÉFRIGÉRÉS / REFRIGERATED TRUCKS



Fourgonnette réfrigérée  
Refrigerated van



Camion cube 14' réfrigéré  
Refrigerated 14' cube truck

## CAMIONS CUBE / CUBE TRUCKS



Camions cube 12' et 14'  
12' and 14' cube trucks



Camions cube 16' et 18'  
16' and 18' cube trucks



Camion cube 16', 3 passagers  
16', 3 passagers cube truck



Camion cube 20' et 22', 3 passagers  
20' and 22', 3 passagers cube truck



Camion cube 26', rampe et monte-charge  
26' cube truck with lift and a ramp

## VÉHICULES TOUT-TERRAIN / ALL TERRAIN VEHICLES



Véhicule tout-terrain (VTT)  
All terrain vehicle (ATV)



Véhicule tout-terrain (VTT) 2 places  
All terrain vehicle 2 passengers (ATV)



Véhicule tout-terrain (VTT) 6 roues  
All terrain vehicle 6 wheels (ATV)

## VÉHICULES HORS-ROUTE / OFF-ROAD VEHICLES



Véhicule hors-route 2 places  
All terrain vehicles 2 passengers



Véhicule hors-route 3 ou 4 places  
All terrain vehicles 3 or 4 passengers

## MOTONEIGE / SNOWMOBILE



Skandic 600 ou 900  
Skandic 600 or 900

VÉHICULES HORS-ROUTE POUR LOCATION COMMERCIALE SEULEMENT. OFF-ROAD VEHICLES FOR COMMERCIAL USE ONLY.